



Title

The names of brambles (Rubus L., Rosaceae) published by Henri Sudre and present in his bramble herbarium: analyzes and possible typifications Part 12, Homalacanthi Dumort. subdivision, Discolores P.J. Müll. section, Hedycarpi Focke subsection.

Résumé

Je présente ici les analyses et les typifications éventuelles des noms publiés par Sudre pour la section *Discolores* P.J. Müller, sous-section *Hedycarpi* Focke.

Abstract

I present the analyzes and the possible typifications of the names published by Sudre for the *Discolores* P.J. Müller section, *Hedycarpi* Focke subsection.

« *Rubus modestifrons* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus modestifrons* Sudre, pro hybr. (*Batoth. eur.* 2 : 23, 1904).

Préambule : C'est bien dans *Batoth. eur.* 2 de 1904 que se trouve la diagnose originelle, et non dans Gandoger qui est paru cinq mois plus tard.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_036_073 (figure 1).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE-BATOTHECA EUROPAEA-Fasc. II. 1904, Sect. III. *Discolores* P.J. Müll., N°67-
×RUBUS MODESTIFRONS Sud. ap. Gdg. Nov. Consp. Fl. eur., R. bifrons × ulmifolius., France. – Tarn : Brassac, aux
Costes, sur un mur, Alt. : 700 met. Environ, Pétales suborbiculaires d'un rose assez vif, étamines pâles égalant les
styles verdâtres., Stérile., Pollen atrophié., 5. 8. 1904., Coll. H. Sudre. ».

Texte des autres étiquettes : « modestifrons, Brassac, les Costes, mur granit, Pollen atrophié, 5 8 04, bifs. × ulmif., pét.
roses, ét. blanches = st. verd. » manuscrit de Sudre.

Copie de la diagnose de *Batoth. eur.* 2 de 1904 p. 23.

Remarques : C'est la seule part d'herbier provenant de la collection *Batotheca europaea* et donc susceptible d'être typifiée. Les planches 036_069 et 036_070_A et B sont du matériel original cité dans la diagnose.

« *Rubus reductispinus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus reductispinus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 19, 1906).

Préambule : C'est bien dans les « Diagn. de 1906 » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 p. 19 que se trouve la diagnose originelle. Il est alors noté que cette plante provient de l'herbier Müller (légué par Lefèvre sous le nom de *R. collinus* Lef.).

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_036_076 (figure 2).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, *Rubus reductispinus* Sud., R. bifrons × cuspidifer, R. collinus Lef. in herb.
Müller, s. n. 124, Lisière de la forêt de Retz au champ du Plessis aux bois, Pét roses, j.c. glabres, stérile, Juil. 1858,
Lefèvre. ».

Texte des autres étiquettes : « carp. glabres » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est normalement dans l'herbier Müller aujourd'hui consultable à Lausanne que devrait se trouver le type. Il s'agit cependant d'un nom de Sudre et il paraît plus cohérent de typifier dans son herbier. Sudre récupérait souvent des fragments des parts d'herbier pour en confectionner de nouvelles dans son propre herbier. C'est le cas ici, où la planche 036_076 semble formée d'éléments du spécimen de Müller.

« *Rubus inconstans* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus inconstans* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 81, 1910).

Préambule : C'est bien dans les *Rubi eur.* p. 81 en 1910 que se trouve la diagnose originelle. Il est alors noté « in herbier Müller ». Sudre ayant systématiquement extrait des spécimens de référence de l'herbier Müller pour le besoin de ses travaux, nous pouvons donc choisir le type dans son herbier.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_036_084 et BORD_SU_036_085 (figure 3).

Texte de l'étiquette : « 1883, Herbarium H. SUDRE, ×*Rubus inconstans* Sudr., = *bifrons* × *Lloydianus*, à l'entrée du bois d'Arifat, Pét. blancs, fil. id. =, st. verd., 1/5 des grains normaux à peine, (Tarn), 13. 6. 1901, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_036_085) « 1883 » manuscrit de Sudre.

Remarques : Parmi les six planches présentes dans l'herbier de Sudre, c'est la seule récolte pouvant servir à la typification.

« *Rubus perroudii* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus perroudii* Sudre, pro hybr. (*Batoth. Eur.* 1 : 7, 1903).

Préambule : C'est bien dans le premier fascicule de *Batoth. Eur.* de 1903 que se trouve la diagnose originelle.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_036_097 (figure 4).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE-BATHOTHECA EUROPAEA-Fasc. I. 1903, N°20- ×*RUBUS PERROUDI* Sud. in. herb. mus. Fribourg (1903) ; *R. bifrons* × *vestitus.*, - *R. macroacanthos* Perroud - Cott et Cast, guide Bot. Frib. P. 96, non W. et N. (ex parte), France. – Versailles : près du camp de Satory, Fleurs roses, 10. 7. 1903., Coll. Dr. Bouly de Lesdain. ».

Remarques : Une seconde planche dans l'herbier de Sudre provient de la collection de *Batotheca europaea*. C'est donc un syntype. C'est la BORD_SU_036_096 (figure 4).

« *Rubus miscellus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus miscellus* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 197, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub. tarn.* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908, p. 197 de 1909 que se trouve le protologue de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_036_103 et BORD_SU_036_104 (figure 5).

Texte de l'étiquette : « Herbarium H. SUDRE, 1719, ×*Rubus miscellus* Sudr., *R. bifrons* × *oenostachys*, Le pont de Cirou, (Tarn), Pét. blancs ou rosés, fil. blancs rougissants > st. verd., stérile, 7. 1900, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_036_104) Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 81.

Remarques : Une seconde récolte dans l'herbier de Sudre est aussi du matériel original. C'est la BORD_SU_036_105.

« *Rubus euchrous* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus euchrous* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 81, 1910).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.* p. 81 paru en 1910 que se trouve la diagnose de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_036_102 (figure 6).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE – FLORA GALLICA, Forêt de Rambouillet, La Pommery, 15 juillet, n° 53, Pétales filets anthères rouge vif (manuscrit de Mme Bélèze), Pollen très imparfait, *R. euchrous* Sud., = *bifrons* × *formidabilis* (ajouts manuscrits de Sudre) ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la diagnose de *Rubi eur.* p. 81.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Notons que seule une florissante (et les pétales) est présente sur cette planche. Mme Bélèze a sans doute gardé un double plus complet qu'elle a numéroté n° 53 également ; il s'agirait de le retrouver pour désigner un épitype permettant de mieux cerner cette plante (avec une primocanne par exemple).

« *Rubus pergracilispinus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus pergracilispinus* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 197, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub. tarn.* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908, p. 197 de 1909 que se trouve le protologue de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_036_109 et BORD_SU_036_110 (figure 7).

Texte de l'étiquette : « 1738, Herbarium H. SUDRE, ×*Rubus pergracilispinus* Sudr., *R. bifrons* × *puripulvis* !, Vabre, bord d'un ruisseau, Pét. blancs ou rosés, fil blancs > st. verd., stérile, pollen à grains presque tous difformes, 16. 7. 00, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_036_110) Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 81 et « 1738 ×*R. pergracilispinus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle pourrait d'ailleurs être considérée comme l'hotype, mais rien ne le prouve.

« *Rubus pseudogillotii* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus pseudogillotii* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 9 : 7, 1899).

Préambule : C'est bien dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 9, p. 7, de 1899 que se trouve la description originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_035_100_A et BORD_SU_035_100_B (figure 8).

Texte de l'étiquette : « 1201, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus pseudo-gilloti* mihi, *R. ulmifolius* × *gilloti* × *ulmifolius*, Loupiac, vers Sirvens (Tarn) (inter parents), Pét. roses, fil. blancs > st. rouges, stérile, grains de pollen déformés : 1/6 de normaux, 7 juil. 1898, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 81.

(sur BORD_SU_035_100_B) Copie de la diagnose du *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 9 p. 7 de 1899 et « 1201 ×*R. pseudo-gilloti* » manuscrit de Sudre.

Remarques : Cette récolte est la seule à pouvoir être du matériel original dans l'herbier de Sudre. Elle correspond exactement à celle citée dans la diagnose de 1899. Sudre ayant par contre distribué plusieurs spécimens via l'*Ass. Pyr. Ech. Plantes*, cette planche n'est qu'un lectotype.

« *Rubus coruscus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus coruscus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 93, 1902).

Préambule : C'est bien dans « Les *Rubus* de l'herbier Boreau » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 p. 93 de 1902 que se trouve la diagnose de ce nom. Cela devrait être une planche de l'herbier Boreau qui a servi à cette description. Cependant, si on regarde attentivement le protologue, Sudre décrit la forme des feuilles des primocannes, alors que l'échantillon d'Angers (rattaché à ce nom avec un « ? ») en est dépourvu. Sudre indique aussi qu'il possède ce taxon du Tarn. Ce nom est donc à typifier sur une plante du Tarn de 1897. C'est donc bien dans l'herbier de Sudre que se trouve le type.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_035_095_A et BORD_SU_035_095_B (figure 9).

Texte de l'étiquette : « 866, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus coruscus* mihi, *R. Lloydianus* × *gilloti*, Gaillac, Côte de Graves, Pét. rouges, fil. blancs >, st. verdâtres, j. carp. glabres, stérile, pollen mélangé : 1/4 de gr. normaux, 10 juin 1897, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_035_095_B) Copie de la description *Rubi eur.* p. 7 de 1910 et « 866, *R. coruscus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte dans l'herbier de Sudre pouvant servir de type.

« *Rubus bortensis* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus bortensis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 16, 1904).

Préambule : C'est bien dans les « Contributions à la flore batologique du Plateau central de la France » in *Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 p. 16 de 1904 que se trouve la diagnose de ce nom. Deux variétés citées en-dessous de cette diagnose sont décrites par Sudre (couleur des fleurs). Nous pouvons considérer la variété *roseiflorus* comme étant la variété type : « plante ressemblant beaucoup au *gilloti* » comme l'annonce Sudre dans la diagnose (et donc à fleurs roses). Dans ce cas, *Rubus bortensis* Sudre var. *roseiflorus* Sudre est un nom illégitime. Le nom correct est *Rubus bortensis* Sudre var. *bortensis*.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_035_085 et BORD_SU_035_086 (figure 10).

Synonyme : ≡ *Rubus bortensis* Sudre var. *roseiflorus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 16, 1904), nom. illeg.

Texte de l'étiquette : « 4172, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus bortensis* Sudre, α. *Roseiflorus*, *R. gilloti* × *vestitus*, Corèze, à Bort, sur un mur, Pét. roses, fil. roses devenant blancs, st. à base roses, 1/3 des gr. normaux, 19. 8. 1901, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_035_086) « 4172, sur un mur, Bort, Pét. roses, fil. roses dev. blancs > st. à base rose, 1/3 des gr. norm., *gilloti* × *vestitus* » et copie de la publication de *Rubi eur.* p. 82.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre correspondant à ce taxon, l'épithète *bortensis* venant aussi de cette localité.

« *Rubus bortensis* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus bortensis* Sudre var. *pallidiflorus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 16, 1904).

Préambule : C'est bien dans les « Contributions à la flore batologique du Plateau central de la France » in *Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 p. 16 de 1904 que se trouve la diagnose de ce nom. Cette variété n'est pas reprise dans *Rubi eur.*, mais mérite quand même d'être typifiée car ce nom est valablement publié.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_035_084 (figure 11).

Texte de l'étiquette : « 4219, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus bortensis* Sud β *pallidiflorus*, α. *Roseiflorus*, *R. gilloti* × *leucanthemus*, Cantal : Murat, chemin du cimetière, mur, Pét. rosés, fil. blancs, st. verd., qqg glandes subsessiles, 9. 8. 03, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : « Murat, chemin du cimetière, Pét. rosés, fil. blancs, st. verd., le *gilloti* du voisinage, 9. 8. 03 ».

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre correspondant à ce taxon.

« ***Rubus cuspidifer* P.J. Müll. et Lefèvre var. *orbiculatus* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus cuspidifer* P.J. Müll. & Lefèvre var. *orbiculatus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 19, 1906).

Préambule : C'est bien dans « les diagnoses de *Rubus* nouveaux » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 p. 19 de 1906 que se trouve la description originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_037_037_A et BORD_SU_037_037_B (figure 12).

Texte de l'étiquette : « *Rubus cuspidifer* L et M var *orbiculatus*, Valois, bois de S. Catherine, Leg. Questier, s.n. rhamnifolius, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_037_037_B) Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 82 et « *cuspidifer* var. de Questier » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce présente dans l'herbier de Sudre.

« ***Rubus cuspidifer* P.J. Müll. et Lefèvre var. *cordibasis* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus cuspidifer* P.J. Müll. & Lefèvre var. *cordibasis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 12, 1904).

Préambule : C'est bien dans « Un bouquet de ronces bretonnes » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 p. 12 de 1904 que se trouve la description originelle de ce nom en tant que variété.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_037_027 (figure 13).

Texte de l'étiquette : « 4082, Herbier H. SUDRE, *Rubus cuspidifer* Lef. et M. v. *cordibasis*, Coteaux de Châteaulin, Finistère, Pét. roses, fil. blancs > st. verd., j.c. glabres, Pollen pur aux $\frac{3}{4}$, 8. 1901, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : « *Rubus rari* vel minus cogniti exsiccati, n° 40, *Rubus cuspidifer* M. et L. v. *cordibasis* Sud. ».

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce présente dans l'herbier de Sudre pouvant être typifiée. L'autre récolte provient du Tarn.

« ***Rubus cuspidifer* P.J. Müll. et Lefèvre var. *vallium* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus hedycarpus* Focke microgene *vallium* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 197, 1903).

Préambule : C'est bien dans « Excursions batologiques dans les Pyrénées » in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) p. 153 de 1902 que se trouve la première description de ce nom en tant que sous-espèce. Nous savons que ce rang est provisoire. Il faut attendre la quatrième partie de ces « Excursions batologiques » en 1903 pour valider cette description et connaître le rang exact du nom à typifier.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_037_035_A et BORD_SU_037_035_B (figure 14).

Synonymes : ≡ *Rubus hedycarpus* Focke subsp. *vallium* Sudre (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 153, 1902), *nom. prov.*, ≡ *Rubus cuspidifer* P.J. Müll. & Lefèvre var. *vallium* (Sudre) Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 33, 1907), ≡ *Rubus vallium* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 228, 1921).

Texte de l'étiquette : « 2260, Herbier H. SUDRE, *Rubus vallium* Sudre, Vallée de Louron en aval de Bordères, Pét. rosés, fil. blancs > st. verd., j.c. glabres, Pollen pur aux 9/10, 14. 8. 99, H. Pyr., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : « Le n°163, Ass. Rub., R. robustus... diffère à peine » manuscrit de Sudre.

(sur BORD_SU_037_035_B) Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 82 et « 2260, R. *vallium* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce présente dans l'herbier de Sudre.

« ***Rubus cuspidifer* P.J. Müll. et Lefèvre var. *subrectispinus* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus cuspidifer* P.J. Müll. & Lefèvre var. *subrectispinus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 12, 1904).

Préambule : C'est bien dans « Un bouquet de ronces bretonnes » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 p. 12 de 1904 que se trouve la description originelle de ce nom en tant que variété.

Lectotype (désigné ici sur trois parts) : BORD_SU_037_038_A, BORD_SU_037_038_B et BORD_SU_037_038_C (figure 15).

Texte de l'étiquette : « 4035, Herbier H. SUDRE, *Rubus subrectispinus* Sud., Finistère : Gorges de Toull an Dioull, au bord du ruisseau, Pét. roses, fil. roses, st. verdâtres, j. carp. poilus, recept. poilu, Pollen pur aux 5/6, 8. 1901, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (Sur BORD_SU_037_038_B) « 4035 » manuscrit de Sudre.

(Sur BORD_SU_037_038_B) « 4035 » manuscrit de Sudre et copie de la publication dans *Rubi eur.* p. 82.

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce présente dans l'herbier de Sudre. C'est d'ailleurs certainement l'holotype.

« ***Rubus cuspidifer* P.J. Müll. et Lefèvre var. *calliicanthus* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus hedycarpus* Focke microgene *calliicanthus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 196, 1903).

Préambule : C'est bien dans « Excursions batologiques dans les Pyrénées » in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) p. 151 de 1902 que se trouve la première description de ce nom. Nous savons que le rang alors donné est provisoire. Il faut

attendre la quatrième partie de ces « Excursions batologiques » en 1903 pour valider cette description et connaître le rang exact du nom à typifier (ici microgène).

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_037_034_A et BORD_SU_037_034_B (figure 16).

Synonymes : ≡ *Rubus hedycarpus* Focke microgène *calliacanthus* Sudre (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 151, 1902), *nom. prov.*, ≡ *Rubus cuspidifer* P.J. Müll. & Lefèvre var. *calliacanthus* Sudre (*Rub. eur.* : 82, 1910), ≡ *Rubus calliacanthus* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 221, 1921).

Texte de l'étiquette : « 2318, Herbier H. SUDRE, *Rubus calliacanthus* Sudre, Guchen, vallée d'Aulon, schistes, Pét. roses, fil. rosés > st. rouges, j.c. poilus, turion non glauque, pollen pur aux 5/6, alt. 850 m, 16. 8. 99, H. Pyr., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_037_034_B) Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 82 et « 2318 » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce présente dans l'herbier de Sudre. C'est d'ailleurs certainement l'holotype.

« *Rubus cuspidifer* P.J. Müll. et Lefèvre var. *oegacanthus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus hedycarpus* Focke var. *oegacanthus* Sudre (*Rub. eur.* : 82, 1910).

Préambule : C'est bien dans « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 p. 20 de 1906 que se trouve la première description de ce nom. Le rang alors donné est provisoire. Il faut attendre la publication dans *Rubi eur.* en 1910 pour avoir une validation du nom au rang de variété.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_037_029 (figure 17).

Synonymes : ≡ *Rubus oegacanthus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 2, 1906) *nom. prov.*, ≡ *Rubus oegacanthus* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 225, 1921).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, *Rubus oegacanthus* Sudre (aig. pet. ouverts), Loire Inf : Auverné, Pét. roses, fil. ± roses ou blancs, st. à base rose, pollen pur à 1/3, 8. 1901, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 82.

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce présente dans l'herbier de Sudre. C'est d'ailleurs certainement l'holotype.

« *Rubus elongatiracemosus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus elongatiracemosus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 12, 1904).

Préambule : C'est bien dans « Un bouquet de ronces bretonnes » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 p. 12 de 1904 que se trouve la description originelle de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_037_051 (figure 18).

Texte de l'étiquette : « 4085, Herbier H. SUDRE, *Rubus elongatiracemosus* Sudre, cuspidifer × ulmifolius var., Coteaux du Menez Kerqué, près Chateaulin, Pét. roses, fil. roses, st. roses, j. c. poilus, 1/6 des gr. normaux, stérile, 8. 1901, hSudre ».

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce présente dans l'herbier de Sudre étant du matériel original et pouvant donc être typifiée. C'est d'ailleurs certainement l'holotype.

« *Rubus semivulnerificus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus semivulnerificus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 21, 1906).

Préambule : C'est bien dans « Diagnoses de *Rubus* nouveaux » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 p. 20 de 1906 que se trouve la première description de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_037_076 (figure 19).

Texte de l'étiquette : « ×*Rubus semivulnerificus* Sud, *R. vulnerificus* × *piletostachys*, Valois, Walligny, Leg. Questier, 1858, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 83.

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce présente dans l'herbier de Sudre. C'est peut-être l'holotype.

« *Rubus cuspidifer* P.J. Müll. et Lefèvre microgène *densus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus densus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 12, 1904).

Préambule : C'est bien dans « Un bouquet de ronces bretonnes » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 p. 12 de 1904 que se trouve la description originelle de ce nom en tant qu'espèce.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_037_078 (figure 20).

Synonymes : ≡ *Rubus cuspidifer* P.J. Müll. & Lefèvre microgène *densus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 83, 1910).

Texte de l'étiquette : « 4013, Herbier H. SUDRE, *Rubus densus* Sud., Quimper, Finistère, Pét. roses, fil. blancs ≥, st. verd., j. c. glabres, 8. 1901, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 83.

Remarques : Une seconde récolte est présente dans l'herbier de Sudre. C'est aussi du matériel original (BORD_SU_037_079). Bien que très convaincante, je choisis quand même l'autre récolte comme type car Sudre lui-même y a apposé sa description.

« **Rubus densiformis Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus densiformis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 13, 1904).

Préambule : C'est bien dans « Un bouquet de ronces bretonnes » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 p. 13 de 1904 que se trouve la description originelle de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_037_081 et BORD_SU_037_080 (figure 21).

Texte de l'étiquette : « 4018, Herbier H. SUDRE, *Rubus densiformis* Sud., = *densus* × *ulmifolius*, Le Plomeur (Finistère), Pét. roses, fil. blancs =, st. roses, ½ des gr. normaux, 8. 1901, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_037_080) Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 83 et « 4018, ×*Rubus densiformis* Sud., = *densus* × *ulmifolius* » manuscrit de Sudre.

Remarques : Une autre récolte est présente dans l'herbier de Sudre. Elle fait aussi partie du matériel original. C'est la BORD_SU_037_082.

« **Rubus cuspidifer P.J. Müll. et Lefèvre microgene complanatispinus Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe & Nees microgene *complanatispinus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 191, 1903).

Préambule : C'est bien dans « Excursions batologiques dans les Pyrénées » in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (44-45) p. 231 de 1901 que se trouve la première description de ce nom en tant que microgène. Nous savons que ce rang est provisoire dans cette publication. Il faut attendre la quatrième partie de ces « Excursions batologiques » en 1903 pour valider cette description et connaître le rang exact du nom à typifier.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_037_083_A et BORD_SU_037_083_B (figure 22).

Synonymes : ≡ *Rubus cuspidifer* P.J. Müll. & Lefèvre microgene *complanatispinus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 83, 1910), ≡ *Rubus complanatispinus* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 221, 1921).

Texte de l'étiquette : « 2312, Herbier H. SUDRE, *Rubus complanatispinus* Sudre, Vallée d'Aulon (H. Pyr.), Pét. roses, fil. id. >, st. roses, j. c. poilus, pollen pur aux 2/3, 16. 8. 99., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 83.

(Sur BORD_SU_037_083_B) Copie de la description originelle des « Excursions batologiques » et « 2312, *R. complanatispinus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce présente dans l'herbier de Sudre. C'est d'ailleurs certainement l'holotype.

« **Rubus cuspidifer P.J. Müll. et Lefèvre subsp. megacladus Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus hedycarpus* Focke subsp. *megacladus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 82, 1902).

Préambule : C'est bien dans « Excursions batologiques dans les Pyrénées » in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) p. 153 de 1902 que se trouve la première description de ce nom en tant que sous-espèce. Nous savons que ce rang est provisoire dans cette publication. Il faut généralement attendre la quatrième partie de ces « Excursions batologiques » en 1903 pour valider cette description et connaître le rang exact du nom à typifier. Ici, cependant, une publication de 1902 (*Les Rubus* de l'herbier Boreau) valide ce nom au rang de sous-espèce. La description validée et validante étant celle des « Excursions batologiques », c'est sur les planches provenant des Pyrénées qu'il faut faire la typification.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_037_087_A et BORD_SU_037_087_B (figure 23).

Synonymes : ≡ *Rubus cuspidifer* P.J. Müll. & Lefèvre subsp. *megacladus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 83, 1910), ≡ *Rubus megacladus* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 4 : 206, 1913), ≡ *Rubus hedycarpus* Focke. subsp. *megacladus* Sudre (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55): 153, 1902), *publ. inval. (nom. prov.)*.

Texte de l'étiquette : « 2245, Herbier H. SUDRE, *Rubus megacladus* Sud, (B. Pyr.) vieille côte des Eaux-Bonnes à Laruns, Pét. rosés, fil. blancs >, st. verd., j. c. glabres, pollen pur aux 4/5, 9. 8. 1899., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (Sur BORD_SU_037_087_B) Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 83 et « 2245 » manuscrit de Sudre.

Remarques : Il y a deux récoltes provenant des Pyrénées qui sont présentes dans l'herbier de Sudre. L'autre planche, la BORD_SU_037_084, est donc aussi du matériel original. Je lui préfère toutefois celle choisie car elle est beaucoup plus complète.

« **Rubus cuspidifer P.J. Müll. et Lefèvre subsp. difficilis Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus difficilis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27) : 63, 1900).

Préambule : C'est bien dans « Excursions batologiques dans les Pyrénées » in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27) p. 63 de 1900 que se trouve la première description valide de ce nom en tant qu'hybride. Nous savons que seul ce rang d'hybride n'est pas provisoire dans cette publication, même si, dans la quatrième partie de ces « Excursions batologiques » en 1903 (qui sert généralement pour valider les descriptions et connaître le rang exact des noms à typifier dans les trois premiers volumes), cette épithète passe au rang de sous-espèce.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_037_090 (figure 24).

Synonymes : \equiv *Rubus hedycarpus* Focke subsp. *difficilis* (Sudre) Sudre (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 5 (55) : 151, 1902), *publ. inval. (nom. prov.)*, \equiv *Rubus hedycarpus* Focke subsp. *difficilis* (Sudre) Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 196, 1903), \equiv *Rubus cuspidifer* P.J. Müll. & Lefèvre subsp. *difficilis* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 83, 1910).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, \times Rubus *difficilis* Sudr., ~~R. ellipticifolius~~ \times ~~elongatispinus~~, Ascou rive gauche, Pét. rosés, fil. id. >, st. rouges, j. c. glabrescents, 14. 8. 1898., Ariège ».

Remarques : Parmi les neuf récoltes présentes dans l'herbier de Sudre, c'est la seule qui provient de la localité mentionnée dans la description originelle. Une seconde planche (BORD_SU_037_088) provient aussi de l'Ariège avant 1900. Elle pourrait être considérée comme du matériel original. La feuille de la primocanne du type étant dégradée et peut-être même difforme, je propose cette seconde planche de l'Ariège comme épitype (Sudre ayant d'ailleurs lui-même accolé la copie de sa description de *Rubi eur.*).

Épitype (désigné ici) : BORD_SU_037_088 (figure 24).

« *Rubus semidifficilis* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus semidifficilis* Sudre, *pro hybr.* (*Rubi eur.* : 84, 1910).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.* p. 84 de 1910 que se trouve la diagnose de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_037_099 (figure 22).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE – FLORA GALLICA, *Rubus semidifficilis* Sud., = *R. difficilis* \times *ulmifolius*, Htes Pyr., fl. rose vif, pollen imparfait, Lg. Duffort, 8. 1909 ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la diagnose de *Rubi eur.* p. 84 de 1910.

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce présente dans l'herbier de Sudre. C'est d'ailleurs certainement l'holotype.

« *Rubus pseudovallium* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus pseudovallium* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 152, 1902).

Préambule : C'est bien dans « Excursions batologiques dans les Pyrénées » in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 5 (55) p. 152 de 1902 que se trouve la première description valide de ce nom en tant qu'hybride. Nous savons que seul ce rang d'hybride n'est pas provisoire dans cette publication.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_037_098_A et BORD_SU_037_098_B (figure 26).

Texte de l'étiquette : « 2258, Herbier H. SUDRE, \times Rubus pseudo-vallium Sudre, *R. difficilis* \times *vallium*, Bordères, H. Pyr., dans la vallée du Louron, Pét. rosulés, fil. blancs> st. verd., 14. 8. 1899, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (Sur BORD_SU_037_098_B) Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 84 de 1910 et « 2258 » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce présente dans l'herbier de Sudre. C'est d'ailleurs certainement l'holotype.

« *Rubus inordinatus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus inordinatus* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 153, 1902).

Préambule : C'est bien dans « Excursions batologiques dans les Pyrénées » in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 5 (55) p. 153 de 1902 que se trouve la première description valide de ce nom en tant qu'hybride. Nous savons que seul ce rang d'hybride n'est pas provisoire dans cette publication.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_037_101_A et BORD_SU_037_101_B (figure 27).

Texte de l'étiquette : « 2322, Herbier H. SUDRE, \times Rubus inordinatus Sudre, *R. difficilis* \times *hispidulus*, Bordères, Cadéac, haies, route d'Arreau, rive droite, Pét. rosés, fil. blancs> st. verd., 16. 8. 1899, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (Sur BORD_SU_037_098_B) Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 84 de 1910 et « 2322 » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce présente dans l'herbier de Sudre. C'est d'ailleurs certainement l'holotype.

« *Rubus impermissus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus impermissus* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 153, 1902).

Préambule : C'est bien dans « Excursions batologiques dans les Pyrénées » in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 5 (55) p. 153 de 1902 que se trouve la première description valide de ce nom en tant qu'hybride. Nous savons que seul ce rang d'hybride n'est pas provisoire dans cette publication.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_037_100_A et BORD_SU_037_100_B (figure 28).

Texte de l'étiquette : « 2354, Herbar H. SUDRE, ×*Rubus impermissus* Sudre, *R. difficilis* × *tomentosus* (canescens), Arreau, Chemin du bois de Bédât, Inter parents, (H. Pyr.), 17. 8. 1899, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (Sur BORD_SU_037_100_B) Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 84 de 1910 et « 2354, ×*R. impermissus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce présente dans l'herbier de Sudre. C'est d'ailleurs certainement l'holotype.

« *Rubus cuspidifer* P.J. Müll. et Lefèvre var. *stenophyllus* (P.J. Müll.) Sudre »

Nom typifié : *Rubus stenophyllus* P.J. Müll. (*Jahresb. Pollichia* 16-17 : 98, 1859).

Préambule : Sudre ne fait ici qu'une recombinaison de l'espèce de P.J. Müller. Ce nom au rang spécifique est déjà typifié par Beek *et al.*, 2017, in « The types of the taxa of the genus *Rubus* (Rosaceae L.) described by Philipp Jakob Müller, *Gorteria* 39 : 5-45 ».

Synonymes : ≡ *Rubus tomentosus* Borkh. var. *stenophyllus* (P.J. Müll.) Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 87, 1902), ≡ *Rubus cuspidifer* P.J. Müll. & Lefèvre var. *stenophyllus* (P.J. Müll.) Sudre (*Rubi eur.* : 84, 1910), ≡ ? *Rubus lepidus* P.J. Müll. var. *stenophyllus* (P.J. Müll.) Sudre (*Fl. toulous.* : 73, 1907).

Remarques : Dans l'herbier de Sudre, trois récoltes proviennent de Chaboisseau et représentent bien cette plante. Les quatre autres, de la région toulousaine, ne sont certainement pas de cette espèce (travail à faire).

« *Rubus confertiflorens* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus confertiflorens* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 84, 1910).

Préambule : C'est bien dans « Genre *Rubus*. in M. Gandoger, *Novus Conspectus Florae europae* » in *Bulletin Acad. Int. Géogr. Bot.* de 1905 que Sudre édite pour la première fois cette épithète. Le nom donné est cependant invalide car sans description (*nom. nud.*). La référence à *R. cavatacaulis* de l'*Ass. Rub. p.p.* n'est pas suffisante pour être considérée comme référence à une description antérieurement publiée. Il faut attendre *Rubi eur.* en 1910 pour valider le nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_038_041 (figure 29).

Texte de l'étiquette : « Ass. rub. – 1884 n° 615, *R. cavatacaulis* B. et G. ?, - Ass. 317 !, Inflor. ..., ..., Pét. d'un beau rose, Et. blanches > st. verd. – stérile, S. et L. : Brion, haie au pignon blanc, 8. 7. 84., Lucand, = *R. confertiflorens* Sud., = *amianthinus* × *ulmifol.* ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la diagnose de *Rubi eur.* p. 84 de 1910 et divers dessins et légendes manuscrites de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce présente dans l'herbier de Sudre. Elle est en piteux état car juste quelques éléments de la plante sont présents. Il serait bien de trouver une autre part pour donner un épitype.

« *Rubus lepidiformis* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus discolor* Weihe & Nees var. *velutinus* Wirtg. (*Herb. Rub. rhen.* Ed. 1 : n°38, 1855).

Préambule : Il semble que Sudre donne un nom de substitution au nom donné par Wirtgen en 1855 dans son herbier des ronces rhénanes. Les étiquettes de cet herbier étant imprimées, je les considère comme validantes. C'est donc dans cette collection qu'il faudra trouver le type. Une telle planche est présente dans l'herbier de Sudre. C'est certainement elle qui a été vue par Sudre qui a lui-même décrit *R. lepidiformis*. Nous pouvons donc la prendre comme lectotype puisque ce nom n'a toujours pas été typifié.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_038_042 (figure 30).

Synonymes : ≡ *Rubus lepidiformis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 84, 1910).

Texte de l'étiquette : Copie de la diagnose publiée dans *Herb. Rub. rhen.* ed. 1 : n° 38, 1855.

Texte des autres étiquettes : Copie de la diagnose publiée dans *Herb. Rub. rhen.* ed. 1 : n° 38, 1855 manuscrite par Sudre avec en ajout « *R. lepidiformis* Sud., = *amiantinus* × *toment.* », et Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 84 de 1910.

Remarques : C'est la seule récolte de cette plante présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus cuspidifer* P.J. Müll. et Lefèvre microgene *rhombyfrons* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus cuspidifer* P.J. Müll. & Lefèvre microgene *rhombyfrons* Sudre (*Rubi eur.* : 84, 1910).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.* p. 84 de 1910 que se trouve la diagnose de ce nom en tant que microgène.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_038_044 (figure 31).

Synonymes : ≡ *Rubus rhombyfrons* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 226, 1921).

Texte de l'étiquette : « *Rubus* 'rhombifrons' (ajout de Sudre) .22., Bois de Boussières sous frais-mousse (?), 1850, M. Salle 1852, 'ex hb. Jordan, hSudre' (ajout de Sudre) ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la diagnose de *Rubi eur.* p. 84 de 1910.

Remarques : Dans l'herbier de Sudre, une autre récolte est aussi du matériel original (BORD_SU_038_043), provenant de Loire-Atlantique, le Gâvre. Je préfère celle choisie pour le type car la plante est plus proche de la description de la diagnose et aussi parce que Sudre lui a accolé la copie de sa diagnose.

« *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. var. *contectus* (Boulay) Sudre »

Nom à typifier : *Rubus coarctatus* P.J. Müll. var. *contectus* Boulay (*Ass. rubol.* : 17, 1888).

Préambule : C'est bien dans *Ass. rubol.* p. 17 de 1888 que se trouve la diagnose de ce nom sous le numéro 703. Sudre a ici recombinaison sous *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. qui est un nom illégitime. La combinaison est donc illégitime.

Synonymes : ≡ *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. var. *contectus* (Boulay) Sudre (*Rubi eur.* : 85, 1910) *comb. illeg.*

Remarques : Dans l'herbier de Sudre, une autre récolte est un syntype. Il sera toujours possible de la prendre comme lectotype lors de la typification des noms de Boulay. D'autres syntypes tout aussi pertinents existent aussi ailleurs comme par exemple dans l'herbier du Muséum de Paris : MNHN-P-P06792402.

« *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. *microgene evagatus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus evagatus* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 : 10, 1902).

Préambule : C'est bien dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 p. 105 de 1902 que se trouve la diagnose de ce nom au rang d'espèce, sous le n° 284.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_038_085 (figure 32).

Synonymes : ≡ *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. *microgene evagatus* Sudre (*Batoth. eur.* 1 : 8, 1903).

Texte de l'étiquette : « 1050, Herbier H. SUDRE, *Rubus evagatus* mihi, Coteaux schisteux, Ambialet, Pét rosés, fil. blancs = st. verdâtres, j. carp. un peu poilus, Tarn, 4. Juil. 1897, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la description originelle du *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 p. 105 de 1902.

Remarques : En plus du type ici désigné, il y a quinze autres planches (quinze récoltes) présentes dans l'herbier de Sudre qui sont du matériel original (BORD_SU_038_066 à BORD_SU_038_076 et BORD_SU_038_084 à BORD_SU_038_088). J'ai choisi ce type car c'est le seul où Sudre a accolé le protologue du *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12.

« *Rubus pilosispinus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus pilosispinus* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 197, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 p. 197 de 1909 que se trouve le protologue de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_038_089 (figure 33).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, ×*Rubus pilosispinus* mihi, *R. evagatus* × *tarnensis* mihi, Rosières, bord du ruisseau de Boucardenque, Pét roses, fil. rosés plus courts que les st. rougeâtres, j. carp. poilus, peu fertile, Tarn, 22. Juil. 1896, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 85 de 1910.

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce présente dans l'herbier de Sudre. C'est d'ailleurs certainement l'holotype.

« *Rubus evagatiformis* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus evagatiformis* Sudre, pro hybr. (*Batoth. eur.* 2 : 23, 1904).

Préambule : C'est bien dans *Batoth. eur.* 2 p. 23 de 1904 que se trouve la diagnose de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici par la primocanne centrale) : BORD_SU_038_093 (figure 34).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE-BATOTHECA EUROPAEA-Fasc. II. 1904, Section III, Discolores P.J. Müll., N°60-×*RUBUS EVAGATIFORMIS* Sud. (nov. Hyb.) ; *R. evagatus* × *ulmifolius*, France. – Tarn : Albi, côte de Monplaisir, avec les parents, Pétales roses ; étamines blanches, dépassant peu les styles à base un peu rosée. Stérile ou à peu près. fleurs 13. 6. ; Fruits et turion 8. 7. 1904., Coll. H. Sudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la diagnose de *Batoth. eur.* 2 p. 23 de 1904.

Remarques : C'est la seule planche de l'herbier de Sudre faisant partie de la collection de *Batotheca eur.* : c'est donc la seule à pouvoir être typifiée dans cet herbier. Six autres récoltes (onze planches) sont aussi du matériel original mais pas des syntypes.

Il est noté deux dates sur l'étiquette de la planche servant au type. Je garde donc la primocanne centrale comme lectotype et je désigne la florissante comme épitype.

Épitype (désigné ici par la florissante) : BORD_SU_038_093 (figure 34).

« ***Rubus hirsutiramus* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus hirsutiramus* Sudre, pro hybr. (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 197, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 p. 197 de 1909 que se trouve la diagnose de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_038_099_A et BORD_SU_038_099_B (figure 35).

Texte de l'étiquette : « 1048, Herbar H. SUDRE, ×*Rubus hirsutiramus* mihi, *R. hirsuticaulis* evagatus × gilloti, Ambialet, route de Villefranche, au premier tournant, Pét rosés, fil. blancs = st. verdâtres, j. carp. poilus, stérile, Tarn, 4. Juil. 1897, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (Sur BORD_SU_038_099_B) Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 85 de 1910 et « 1048, *R. hirsutiramus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce présente dans l'herbier de Sudre. C'est d'ailleurs certainement l'holotype.

« ***Rubus eriopsilon* Sudre, pro hybr.** »

Nom à typifier : *Rubus eriopsilon* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 46 : 87, 1899).

Préambule : Ce nom va être typifié prochainement dans un article à paraître sur les typifications de l'herbier de Martrin-Donos (David Mercier, *comm. pers.*).

Remarques : Il n'y a aucune récolte de cette ronce dans l'herbier de Sudre. Il semble que le seul exemplaire existant soit celui de l'herbier Martrin-Donos qui n'est, en plus, que partiel.

« ***Rubus latidentatus* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus latidentatus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 16, 1904).

Préambule : C'est bien dans les « Contributions à la flore batologique du Plateau central de la France » in *Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 que se trouve la diagnose de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_038_106_A et BORD_SU_038_106_B (figure 36).

Texte de l'étiquette : « 4216, Herbar H. SUDRE, ×*Rubus latidentatus* Sud, = *R. pubescens* evagatus × *Lloydianus*, Cantal : Aurillac, Route de Vic, AC, Pét blancs ou rosulés, fil. blancs, st. verd., stérile, 3. 8. 1903, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (Sur BORD_SU_038_106_B) « Aurillac, rte de Vic vers 3 k, CC, Pét. blancs ou roses, fil. blancs, st. verd., hSudre, 3. 8. 03., 4216 ».

Remarques : Les six autres récoltes (sept planches) proviennent soit du Cantal, soit du Tarn. Aucune n'est du matériel original.

« ***Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. subsp. *emollitus* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus emollitus* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 : 14, 1902).

Préambule : C'est en page 14, dans les « RECTIFICATIONS genre *Rubus* » in *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12, qu'est cité ce nom au rang spécifique, avec une référence à la description originelle qui se trouve dans « Excursions batologiques » de 1900 in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27) p. 63. Cela vient donc valider le nom (avec son rang spécifique) car la description originelle donnait jusque-là un nom provisoire. C'est donc bien en tant qu'espèce que ce nom est valide. Cet écrit permet donc de chercher le type dans les planches venant des localités ariégeoises citées lors du protologue.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_039_025 (figure 37).

Synonymes : ≡ *Rubus hedycarpus* Focke subsp. *emollitus* Sudre (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27) : 63, 1900), *publ. inval. (nom. prov.)*, ≡ *Rubus hedycarpus* Focke subsp. *emollitus* (Sudre) Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 197, 1903), ≡ *Rubus hedycarpus* Focke microgene *emollitus* (Sudre) Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 82, 1902), *publ. inval. (nom. prov.)*, ≡ *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. subsp. *emollitus* (Sudre) Ormezzano & Château (*Bull. Soc. Hist. Nat. Autun* 19 : 299, 1906).

Texte de l'étiquette : « Herbar H. SUDRE, *Rubus emollitus* Sudre, Aulus vers Saleix, , Pét. rosulés, fil. blancs > st. verd., j. c. glabres, Pollen très mélangé, Ariège, 3. 8. 98, hSudre ».

Remarques : Quatre autres récoltes (quatre planches) sur les 25 planches de cette ronce présentes dans l'herbier de Sudre sont aussi du matériel original : BORD_SU_039_022, 023, 023 et 031. J'ai choisi cette planche (BORD_SU_039_025) comme lectotype car elle correspond le mieux à la description originelle.

« ***Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. var. *truncifrons* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. var. *truncifrons* Sudre (*Rubi eur.* : 85, 1910).

Préambule : C'est dans les *Diagn.* que se trouve la première description d'un nom avec cette épithète. Il n'est alors que provisoire (comme toutes les espèces de cette publication). Il faut attendre *Rubi eur.* en 1910 pour valider ce nom au rang de variété. Cela permet aussi de typifier sans problème sur une part d'herbier de l'herbier de Sudre.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_039_039 (figure 38).

Synonymes : ≡ *Rubus truncifrons* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 20, 1906), *publ. inval. (nom. prov.)*, ≡ *Rubus truncifrons* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 228, 1921).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, *Rubus truncifrons* 'emollitus Sud' (ajout de Sudre) Sud, Loire Inf^{re} : La Haye, Pét. roses, fil. blancs, st. roses, j. c. glabrescents, 8. 1901, hSudre, f.p. 1/2, 163, 1/2 ».

Remarques : C'est la seule récolte de ce nom dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. var. *falcatispinus* Sudre »

Nom à typifier : *Rubus rostratus* Boulay & Foucaud in Boulay (*Ass. rubol.* 1879 : 8).

Préambule : Par l'écrit de 1905 in Gandoger, Sudre créé un nom nouveau (*Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. taxon *falcatispinus* Sudre in Gand.) à un nouveau rang pour *Rubus rostratus* Boulay & Foucaud in Boulay. Il faudra alors typifier ce nom dans le cadre de l'*Ass. rubol.* 1879.

Synonymes : ≡ *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. taxon *falcatispinus* Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 134, 1905), ≡ *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. var. *falcatispinus* (Sudre) Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 34, 1907), ≡ *Rubus emollitus* var. *falcatispinus* (Sudre) Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 41 : 26, 1912).

Remarques : Il y a quinze récoltes (21 planches) présentes dans l'herbier de Sudre. Deux récoltes (trois planches) font partie de la collection de l'*Ass. rubol.* et sont donc des syntypes parmi lesquels nous pourrions typifier. Cependant, l'une est très (trop) partielle et la seconde est annotée par Sudre comme étant une « plante anormale, peu instructive ». Il est donc évident qu'il faudra trouver d'autres syntypes pour typifier ce nom.

« *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. var. *confluentispinus* Sudre »

Nom à typifier : *Rubus confluentispinus* Wirtg. (*Herb. Rub. rhen.* ed. 1 : 75, 1855).

Préambule : Sudre ne propose ici (et avant aussi dans « Matériaux pour l'étude des *Rubus* d'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36) qu'une recombinaison de l'espèce de Wirtgen.

Synonymes : ≡ *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. var. *confluentinus* (Wirtg.) Sudre ex Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 34, 1907).

Remarques : Parmi les trois planches de l'herbier de Sudre (BORD_SU_039_060, 061 et 062), aucune ne semble être du matériel original.

« *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. var. *perarmatus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. var. *perarmatus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 198, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub. tarn.* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 p. 198 de 1909 que se trouve la description originale de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_039_069 (figure 39).

Texte de l'étiquette : « 367, Herbier H. SUDRE, *Rubus perarmatus* mihi, Lescure, à Verligné, sous des mûriers, Pét. blancs, fil. id. > st. verd., j. carp. poilus, 2 juil. 1895, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans *Rubi eur.* p. 85 de 1910.

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce présente dans l'herbier de Sudre. C'est d'ailleurs certainement l'holotype.

« *Rubus incommodus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus incommodus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 155, 1902).

Préambule : C'est bien dans les *Excurs. batol.* in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 155, 1902 que se trouve la diagnose originale de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_039_075_A et BORD_SU_039_075_B (figure 40).

Texte de l'étiquette : « 2367, Herbier H. SUDRE, *Rubus incommodus* Sudre, R. emollitus (virescens) × ulmifolius, En amont d'Ys, Pét. roses, fil. rosés, st. verd., j. carp. glabres, H. Pyr., 18. 8. 99., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (Sur BORD_SU_039_075_B) Copie de la publication dans *Rubi eur.* p. 85 de 1910 et « 2367 » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce faisant partie du matériel original. Les huit autres récoltes proviennent surtout du Tarn (six récoltes) et d'autres régions de France.

« *Rubus lironensis* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus lironensis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 155, 1902).

Préambule : C'est bien dans les « Excurs. batol. » in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 155, 1902 que se trouve la diagnose originale de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_039_073 (figure 41).

Texte de l'étiquette : « 2281, Herbier H. SUDRE, v*Rubus* Ioronensis Sudre, *R. emollitus* × *amplistipulis*, Avajan, bifurcation des routes d'Avajan et de Luchon, Pét. rosés, fil. blancs =, st. verd., stérile, H. Pyr., 14. 8. 99., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans *Rubi eur.* p. 85 de 1910.

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce présente dans l'herbier de Sudre. C'est d'ailleurs certainement l'holotype.

« *Rubus emollitiformis* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus emollitiformis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 155, 1902).

Préambule : C'est bien dans les « Excurs. batol. » in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 155, 1902 que se trouve la diagnose originale de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_039_070 (figure 42).

Texte de l'étiquette : « 2382, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus emollitiformis* Sudre, *R. emollitus* × *difficilis*, Pailhac, chemin d'Ardengost, schistes, Pét. roses, fil. blancs ≥, st. verd., peu fertile, H. Pyr., 19. 8. 99., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans *Rubi eur.* p. 85 de 1910.

Remarques : C'est la seule récolte de cette ronce présente dans l'herbier de Sudre. C'est d'ailleurs certainement l'holotype.

« *Rubus robustissimus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus robustissimus* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 198, 1909).

Préambule : C'est bien dans les *Rub. tarn.* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 de 1909 p. 198 que se trouve la description originale de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_039_090_A et BORD_SU_039_090_B (figure 43).

Texte de l'étiquette : « 878, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus robustissimus* mihi, *R. emollitus* × *phyllostachys lacertosus*, Le Verdier, haies, route de Campagnac, Pét. blanc rosulés, fil. blancs >, st. verdâtres, j. c. poilus, pollen très imparfait, Tarn, 10 juin 1897., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (Sur BORD_SU_039_090_B) copie de la publication dans *Rubi eur.* p. 85 de 1910 et « 878, *R. robustissimus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : Une seconde récolte est aussi du matériel original (BORD_SU_039_091_A et BORD_SU_039_091_B). J'ai choisi celle du type car Sudre lui a accolé sa description de 1910.

« *Rubus incompertus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus incompertus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (28-29) : 86, 1900).

Préambule : C'est bien dans les « Excurs. batol. » in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (28-29) p. 86 de 1900 que se trouve la description originale de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_039_072 (figure 44).

Texte de l'étiquette : « 878, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus incompertus* Sudr., *R. emollitus* × *thysoideus* ?, Coteaux de Reims près Foix, Pét. blanc rosés, fil. blancs = st. verdâtres, j. c. glabres, Ariège, 12. 8. 1898, hSudre ».

Remarques : Une seconde récolte est aussi présente dans l'herbier de Sudre (même localité mais plus tardive).

« *Rubus leucophaeatus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus leucophaeatus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 86, 1910).

Préambule : Bien qu'ayant été cité en 1905 dans Gandoger, ce nom est valablement publié dans les *Rubi eur.* p. 86 uniquement en 1910.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_039_089_A et BORD_SU_039_089_B (figure 45).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, ×*Rubus leucophaeatus* Sud, *R. emollitus* × *tomentosus*, H. Gar : Toulouse, 7. 1899, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la diagnose de *Rubi eur.* p. 86 de 1910.

(Sur BORD_SU_039_089_B) « *leucophaeatus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : Une seconde récolte est aussi présente dans l'herbier de Sudre. Elle fait aussi partie du matériel original (celui de l'autre localité : Collioure récoltée par Gillot). C'est la BORD_SU_039_088.

« *Rubus mollidens* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus mollidens* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 198, 1909).

Préambule : C'est bien dans les *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 de 1909 p. 198 que se trouve la description originale de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_039_083 (figure 46).

Texte de l'étiquette : « 1667, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus mollidens* Sudr. var, = *R. falcatispinus* × *tomentosus* Lloydianus v. ~~*canescens*~~, Côte de Canitrot, près Carmaux, Pét. blancs, fil. id., st. verd., j. c. glabres, 5. 7. 00, Tarn, hSudre ».

Remarques : Une seconde récolte est aussi présente dans l'herbier de Sudre. Elle fait aussi partie du matériel original. C'est la BORD_SU_039_084.

« *Rubus stenocercus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus stenocercus* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 198, 1909).

Préambule : C'est bien dans les *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 de 1909 p. 198 que se trouve la description originale de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_039_074_A et BORD_SU_039_074_B (figure 47).

Texte de l'étiquette : « 938, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus stenocercus* mihi, falcatisp. ×*R. occitanicus* ~~*procerus*~~ v. ~~*ferox*~~, Carmaux, cote de ste Cécile, Pét. blancs, fil. id.> st. verd., j. c. un peu poilus, pollen à grains normaux RRR, 20 juin 1897, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (Sur BORD_SU_039_074_B) Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 86 de 1910 et « 938, ×*R. stenocercus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre et elle pourrait être l'holotype.

« *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. subsp. *aduncispinus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. subsp. *aduncispinus* Sudre (*Batoth. eur.* 3 : 43, 1905).

Préambule : C'est bien dans Gand. 1905 que se trouve la première notification de cette épithète. Il n'y a aucune description attenante. C'est donc un *nom. nud.* qui est ainsi listé. Il faut attendre quelques mois pour que paraisse la première description validant ce nom. C'est bien dans *Batoth. eur.* 3 : 43, 1905 qu'elle se trouve. La plante ainsi décrite est celle du Portugal. S'il s'avère que ce n'est pas la même que les plantes françaises, il faudra renommer ces dernières.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_039_099 (figure 48).

Synonymes : ≡ *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. taxon *aduncispinus* Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 134, 1905), *publ. inval. (nom. nud.)*, ≡ *Rubus aduncispinus* (Sudre) Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 41 : 16, 1912).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE-BATOTHECA EUROPAEA-Fasc. III. 1905, Sect. III. Discolores P.J. Müll., Gr. b – Hedycarpi Focke - n°124- RUBUS PUBESCENS Wh. (voir étiq. du n° 23) sbsp. *R. aduncispinus* Sud. in herb. Müller et ap. Gdg Nov. Consp. P. 142 ; *R. pubescens* Gen. mon. p. 271, (ex pte) non Wh., *R. thyrsoides*, var. *phyllostachys* (non P.J. Müll.) G. Samp. ! *Rub. Port.* p. 43 _ Portugal – Povia de Lanhoso : Igreja-nova, bord des routes ; terrain granitique. Alt. 514 m. Fleurs blanches, 1. 7. 1904., Coll. G. Sampaio. ».

Texte des autres étiquettes : « *Rubus thyrsoides* Wimm, subsp. *R. phyllostachys* P.J. Muell., Portugal – Povia de Lanhoso : Igreja-nova, dans les bords de la route ; terrain granitique, Alt. 514 m., Pétales blancs, ovales, étamines blanches un peu plus longues que les styles verdâtres. 7. 1904., Coll. G. Sampaio. » et Copie de la description originale de *Batoth. eur.* p. 43 de 1905.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre correspondant à la collection *Batoth. Eur.* de 1905. C'est donc le seul syntype de cet herbier.

« *Rubus sphenophorus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus sphenophorus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 21, 1906).

Préambule : C'est bien dans les *Diagn. in Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 de 1906 p. 21 que se trouve la description originale de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_039_106_A et BORD_SU_039_106_B (figure 49).

Texte de l'étiquette : « ×*Rubus sphenophorus* Sud., = *R. stenopetalus* × *ulmifol.*, Valois : Le Fournet, chemin de la Tournette à Ivors, Leg. Questier, hSudre, j.c. erythacanthes ».

Texte des autres étiquettes : (Sur BORD_SU_039_106_B) Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 86 de 1910.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus flaccididens* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus flaccididens* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 22, 1906).

Préambule : C'est bien dans les *Diagn. in Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 de 1906 p. 21 que se trouve la description originale de ce nom en tant qu'hybride. La première publication de l'épithète date de 1905 dans Gand., mais ce n'est qu'un *nom. nud.*

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_039_110 (figure 50).

Texte de l'étiquette : « Herbarium H. SUDRE, *Rubus flaccididens* Sud., *R. flaccidus* × tom., au bord de la route près de Weiler (Alsace), 29. 6. 1857, Leg. Müller, s. n. R. rhamnif. W.N. v. angustif. form. toment. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 86 de 1910.

Remarques : Une autre part d'herbier se trouve dans l'herbier de Sudre. Il s'agit peut-être de la même récolte, mais rien ne le prouve. Le type étant partiel (uniquement des floricanes), je propose de désigner cette seconde planche comme épitype.

Épitype (désigné ici) : BORD_SU_039_111 (figure 47).

« *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. subsp. *corisopitensis* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus corisopitensis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 13, 1904).

Préambule : C'est bien dans « Un bouquet de ronces bretonnes » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 de 1904 p. 13 que se trouve la description originale de ce nom en tant qu'espèce.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_039_113 et BORD_SU_039_113_B (figure 51).

Synonymes : ≡ *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. subsp. *corisopitensis* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 86, 1910).

Texte de l'étiquette : « 4076, Herbarium H. SUDRE, *Rubus corisopitensis* Sudre, Coteaux du Menez Kerque, près Châteaulin (Finistère), grès armoricain, Pét. roses, fil. rosés > st. roses, j. c. glabres, pollen très imparfait, 8. 1901, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_039_113_B) copie de la publication de *Rubi eur.* p. 86 de 1910 et « 4076 » manuscrit de Sudre.

Remarques : Une autre part d'herbier se trouvant dans l'herbier de Sudre est aussi du matériel original. C'est la BORD_SU_039_112.

« *Rubus geniculatus* Kaltenb. *microgene hebetatus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus hedycarpus* Focke *microgene hebetatus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 197, 1903).

Préambule : C'est dans les « Excursions batol. » in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) de 1902 p. 156 que se trouve la première description de ce nom. Il est alors provisoire. Il faut attendre *Excurs. batol.* 4 en 1903 pour que ce nom soit repris de façon valide.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_039_138 (figure 52).

Synonymes : ≡ *Rubus hedycarpus* Focke *microgene hebetatus* Sudre (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 156, 1902), *publ. inval. (nom. prov.)*, ≡ *Rubus geniculatus* Kaltenb. *microgene hebetatus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 87, 1910), ≡ *Rubus hebetatus* (Sudre) Sudre (*Bull. Ass. int. Géogr. Bot.* 20, 4 : 35, 1911).

Texte de l'étiquette : « Herbarium H. SUDRE, *Rubus hebetatus* Sudre, *R. macrocladus* Müll. et T. inédit, *R. virgineus* ... (inédit), *H. Gar.* : Vallée du Lys, 8. 1900, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 87 de 1910.

Remarques : Sept autres récoltes faisant partie du matériel original se trouvent aussi dans l'herbier de Sudre. Ce sont les planches BORD_SU_039_137, 139 et 144, 140, 141, 142, 143 et 145. J'ai choisi la part BORD_SU_039_138 car c'est la seule où Sudre a accolé sa description. Elle n'est cependant pas en très bon état. Je propose donc de désigner ici un épitype pour mieux cerner cette plante.

Épitype (désigné ici) : BORD_SU_039_141 (figure 52).

« *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay var. *collisparsus* (Sudre) Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus hedycarpus* Focke subsp. *collisparsus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 46 : 86, 1899).

Préambule : C'est bien dans « Révision des *Rubus* de l'herbier du Tarn de Martrin-Donos » in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 46 de 1899 que se trouve la première description de ce nom en page 86. Sudre indique aussi page 85 que son *collisparsus* est une sous-espèce de *R. hedycarpus* Focke. Dans ce protologue, Sudre part d'un spécimen de l'herbier de Martrin-Donos, mais écrit aussi que cette plante est bien présente dans le Tarn. Il n'y a donc pas de problème pour typifier ce nom avec une planche provenant de l'herbier de Sudre (du Tarn et datée d'avant 1899). C'est l'option choisie ici.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_040_105_A et BORD_SU_040_105_B (figure 53).

Synonymes : ≡ *Rubus robustus* P.J. Müll. taxon *collisparsus* (Sudre) Sudre (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 135, 1905), *pub. comb. illeg.*, ≡ *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay subsp. *collisparsus* (Sudre) Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 36, 1907), ≡ *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay var. *collisparsus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 87, 1910), ≡ *Rubus collisparsus* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 221, 1921).

Texte de l'étiquette : « 734, Herbarium H. SUDRE, *Rubus collisparsus* mihi, Coteaux calcaires, Albi, route de Lamillarié, Pét. blancs ou rosulés, fil. blancs > st. verdâtres, j. carp. poilus, pollen très peu mélangé (manuscrit juste au-dessus de l'étiquette), Tarn, 17 juil. 1897, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_040_105_B) copie de la publication de *Rubi eur.* p. 87 de 1910 et « 734, *R. collisparvus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : Trois autres récoltes, se trouvant aussi dans l'herbier de Sudre, font partie du matériel original. Ce sont les planches BORD_SU_040_106, 107 et 114. J'ai choisi la part BORD_SU_040_105 (A et B) car c'est la seule où Sudre a accolé sa description.

« *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay var. *arrigentiflorus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay var. *arrigentiflorus* Sudre (*Batoth. eur.* 8 : 94, 1910).

Préambule : Il semble que ce soit bien dans *Batoth. eur.* 8 de 1910, page 94, que se trouve la première description de ce nom. Cette publication est parue le 25 octobre 1910, soit six jours avant la parution de *Rubi eur.* (le 31 octobre 1910). C'est donc parmi les syntypes de la collection *Batotheca europa* qu'il faudra choisir le type.

Lectotype (désigné ici) primocanne : BORD_SU_040_093 (figure 54).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE-BATOTHECA EUROPAEA-Fasc. VIII. 1910, Section III, Discolores P.J. Müll., Gr. b, Hedycarpy Focke., n° 356- RUBUS PROCERUS P.J. Müll., in Boul. *Ronc. Vosg.*, p. 7, 1864, *Sud. Bat.* p. 43 ; *Rub. eur.* n° 57 ; *R. macrostemon* Focke syn. 193 ; *R. discolor* auct. plur., Var. *arrigentiflorus* Sud. *Rub. eur.* (1910) ; *R. rhamnifolius* Zinsmeister *exsicc.*, Bavière. – Wengen : fleurs blanches, 2. 7. et 14. 8. 1909., Coll. J.B. Zinsmeister ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 87 de 1910.

Remarques : Deux autres planches (mêmes récoltes ?) se trouvent aussi dans l'herbier de Sudre. La planche BORD_SU_040_091 est aussi un syntype. J'ai choisi la part BORD_SU_039_093 car c'est la seule où Sudre a accolé en plus sa description de *Rubi eur.* Signalons que deux dates sont mentionnées sur l'étiquette de *Batoth. eur.* Il faut donc choisir une partie de cette planche comme lectotype et une autre comme épitype. La primocanne est ici désignée comme lectotype et la florissante comme épitype.

Épitype (désigné ici) florissante : BORD_SU_040_093 (figure 54).

« *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay var. *brevistamineus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay var. *brevistamineus* Sudre (*Rubi eur.* : 88, 1910).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.* de 1910 p. 88 que se trouve la première description de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_040_104_A et BORD_SU_040_104_B (figure 55).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, *Rubus procerus* Müll. v. *brevistamineus* Sud., *R. stereocaulon* Mul, ... ? p.p., Marne : bois de Mersy, n°61, 30. 6. 1863, T. glabre, ét. courtes, Pollen très peu mélangé ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_040_104_B) copie du protologue de *Rubi eur.* p. 88 de 1910 et « 61 » manuscrit de Sudre.

Remarques : Une autre récolte, se trouvant aussi dans l'herbier de Sudre, fait partie du matériel original. Ce sont les planches BORD_SU_040_103_A et 103_B. J'ai choisi la part BORD_SU_040_104 (A et B) car c'est la seule où Sudre a accolé sa description.

« *Rubus sinuum* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus sinuum* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 157, 1902).

Préambule : C'est bien dans les « Excursions batologiques » in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 157, 1902, que se trouve la première description de ce nom. En tant qu'hybride, cette diagnose valide le nom dès cette publication.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_041_001_A et BORD_SU_041_001_B (figure 56).

Texte de l'étiquette : « 2467, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus sinuum* Sudre, *R. macrostemon* × *brachythyrus*, H. Gar. : Luchon, Val de Burbe, près cascade Sidonie, Pét. roses, fil. rosés > st. verd., granit, 8. 8. 1900, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_041_001_B) copie de la publication de *Rubi eur.* p. 88 de 1910 et « 2467, ×*R. sinuum* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte se trouvant dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus robustifrons* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus robustifrons* Sudre, pro hybr. (*Batoth. eur.* 7 : 92, 1909).

Préambule : Ce nom est publié pour la première fois dans Gandoger in *Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15, p. 135 en 1905. Ce nom est alors *nom. nud.* car publié sans description. Il est repris en 1908 par Tourlet in *Cat. pl. vasc. Indre-et-Loire*, mais encore une fois sans description (*nom. nud.* encore). C'est donc bien dans *Batoth. eur.* 7 : 92, 1909, que se trouve la première description de ce nom en tant qu'hybride. Cette diagnose valide le nom. C'est donc parmi les syntypes de cette collection qu'il faudra choisir le type.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_041_034_A (figure 57).

Synonymes : ≡ *Rubus robustifrons* Sudre, pro hybr. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 135, 1905) *publ. inval. (nom nud.)*, ≡ *Rubus robustifrons* Sudre ex Tourlet, pro hybr. (*Cat. pl. vasc. Indre-et-Loire* : 160, 1908) *publ. inval. (nom nud.)*.

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE-BATOTHECA EUROPAEA-Fasc. VII. 1909, Section III, Discolores P.J. Müll., n° 346-
×RUBUS ROBUSTIFRONS Sud., ap. Gdgr. Nov. Consp. P. 143 (1905), R. procerus × ulmifolius. France. – Indre-et-
Loire : Chinon. Pétales roses, stérile. 7. 1906., Coll. Tourlet ».

Texte des autres étiquettes : « H. SUDRE, FLORA GALLICA, ×R. robustifrons, procerus × ulmifolius, Indre-et-Loire :
Chinon, 7. 1906, hSudre » et copie de la diagnose originelle de *Batoth. eur.* 7 : 92, 1909.

Remarques : Un autre syntype est présent dans l'herbier de Sudre. Composé d'une floricanne, il complète parfaitement
le lectotype qui ne présente que des primocannes. Je le désigne ici comme épitype. Il s'agit d'ailleurs peut-être de la
même récolte, mais rien ne le signale.

Épitype (désigné ici) : BORD_SU_041_034_B (figure 57).

« *Rubus aureliacensis* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus aureliacensis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 17, 1904).

Préambule : C'est bien dans « Contributions à la flore batologique du Plateau central de la France » in *Bull. Soc. Bot.*
Fr. 51 : 17, 1904, que se trouve la première description de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_041_004_A et BORD_SU_041_004_B (figure 58).

Texte de l'étiquette : « 4249, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus aureliacensis* Sud, R. robustus × gilloti, Cantal : Aurillac, route
de Vic à 4 km, Pét. roses, fil. blancs > st. verd., sterile, 9. 8. 03, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_041_004_B) « Aurillac, route de Vic à 4 km, stérile, Pét. roses, fil. blancs
> st. verd., 4249, R. aureliacensis, 9. 8. 03 » et copie de la publication de *Rubi eur.* p. 88 de 1910.

Remarques : C'est la seule récolte se trouvant dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus semifecundus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus semifecundus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 157, 1902).

Préambule : C'est bien dans les « Excursions batologiques » in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 157, 1902, que se trouve
la première description de ce nom. En tant qu'hybride, cette diagnose valide le nom dès cette publication.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_041_003 (figure 59).

Texte de l'étiquette : « 2407, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus semifecundus* Sudre, R. macrostemon × thysanthus, En
arrivant à Tramezaygues, Pét. blancs, fil. id. > st. verd., (H. Pyr.), 21. 8. 1899, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 88 de 1910.

Remarques : C'est la seule récolte se trouvant dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus implicatus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus implicatus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 157, 1902).

Préambule : C'est bien dans les « Excursions batologiques » in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 157, 1902, que se trouve
la première description de ce nom. En tant qu'hybride, cette diagnose valide le nom dès cette publication.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_041_002_A et BORD_SU_041_002_B (figure 60).

Texte de l'étiquette : « 2408, Herbier H. SUDRE, ××*Rubus implicatus* Sudre, R. ×semifecundus × ulmifolius, = (R.
macrostemon × thysanthus) × ulmifolius, Sous Tramezaygues, Pét. blancs ou roses, fil. blancs = st. rouges, j. c. glabres,
stérile, H. Pyr., 21. 8. 1899, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_041_002_B) « 2408, ××R. implicatus » manuscrit de Sudre et copie de la
publication de *Rubi eur.* p. 88 de 1910.

Remarques : C'est la seule récolte se trouvant dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus collium* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus collium* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 157, 1902).

Préambule : C'est bien dans les Excursions batologiques in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 157, 1902 que se trouve la
première description de ce nom. En tant qu'hybride, cette diagnose valide le nom dès cette publication.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_041_025_A et BORD_SU_041_025_B (figure 61).

Texte de l'étiquette : « 2414, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus collium* Sudre, R. macrostemon × Lloydianus, Vallée
d'Aragnouet, aux cabanes d'Agde, Pét. blancs, fil. id. >, st. verd, stérile, H. Pyr., 21. 8. 1899, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_041_025_B) « 2414 » manuscrit de Sudre et copie de la publication de
Rubi eur. p. 88 de 1910.

Remarques : C'est la seule récolte étant du matériel original se trouvant dans l'herbier de Sudre. De nombreuses autres
planches sont censées représenter aussi ce taxon.

« *Rubus robustiramus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus robustiramus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 52 : 333, 1905).

Préambule : C'est tout d'abord dans Gandoger (p. 135, 1905) que ce nom est publié pour la première fois. Le renvoi à « *R. ulmifolius* × *Francipani* Focke » ne semble pas se référer à une description publiée précédemment. Ce nom est donc invalablement publié (*nom. nud.*). Dans l'article « Révision des *Rubus* de l'herbarium de Baenitz » in *Bull. Soc. Bot. Fr.* 52 de 1905, qui est publié deux mois après, il n'y a pas de description non plus, mais il y a une référence à l'échantillon n° 9588 de l'*Herbarium europaeum* de Baenitz. Cette collecte est pourvue d'étiquettes imprimées contenant une diagnose, ce qui permet de valider ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_041_043 (figure 62).

Synonyme : ≡ *Rubus robustiramus* Sudre in Gand., *pro hybr.* (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 135, 1905), *publ. inval. (nom. nud.)*.

Texte de l'étiquette : « Dr C. Baenitz, Herbarium europaeum n° 9588, *Rubus ulmifolius* × *vestitus*, Wie *R. ulmifolius* bewehrt und sternhaarig, Blättchen oberseits kahl., aber stacheln z. T. gerade ; Blättchen wie *R. vestitus* in Form und Behaarung der unterseite ; Rispe monströs gross mit abstehender Behaarung des Achsen. _ Dr Utsch., Flora Hercegovinae : Mostar ; in Hecken der Vorstadt Zahum. 9.6. 97. _70 m, leg. C. Baenitz ».

Texte des autres étiquettes : « *R. robustiramus* Sud = *robust.* × *vest.*, *ulmif* × *francipanii* Focke » manuscrit de Sudre et copie de la diagnose de *Rubi eur.* p. 88 de 1910.

Remarques : C'est la seule récolte étant du matériel original se trouvant dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay var. *curtipes* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay var. *curtipes* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 198, 1909).

Préambule : C'est dans *Batoth. eur.*, 7, page 92, treize jours avant la publication de *Rubi tarnenses* in *C. R. Cong. Soc. Sav.*, 1908, que cette épithète a été publiée pour la première fois (*Rubus occiduus* Boulay & Bouvet var. *curtipes* Sudre). Aucune description n'est pourtant publiée à ce moment dans le fascicule. Ce nom est donc *publ. inval. (nom. nud.)*. Il ne faudra pas attendre longtemps pour voir validée cette épithète. En effet, moins de deux semaines plus tard, c'est dans *Rub. tarn.* que la première diagnose validante est faite. Nous ne sommes pas obligés de prendre le type sur une part de la collection de *Batoth. eur.* Un très bon lectotype est cependant disponible.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_041_067 (figure 63).

Synonyme : ≡ *Rubus occiduus* Boulay & Bouvet var. *curtipes* Sudre (*Batoth. eur.*, 7 : 92, 1909) *publ. inval. (nom. nud.)*.

Texte de l'étiquette : « 3325, Herbarium H. SUDRE, *Rubus curtipes* Sudre, Tarn, Vallon de la Sarrade, Pét. rosés, fil. blancs >, st. verd, j. c. glabres, 18. 7. 1901, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Étiquette de la collection *Batoth. eur.* n° 348 de 1909.

Remarques : J'ai choisi ce type car, en plus de faire partie de la collection *Batoth. eur.* où l'épithète a été citée pour la première fois, la localité est identique à celle du protologue et Sudre s'est manifestement servi de cette récolte pour décrire ce taxon.

Trois autres récoltes se trouvant dans l'herbier de Sudre sont aussi du matériel original. Ce sont les planches BORD_SU_041_065, 066 et 068.

« *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay var. *flexilis* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay var. *flexilis* Sudre (*Rubi eur.* : 88, 1910).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.* : 88, 1910 que ce nom a été publié pour la première fois. Il est mentionné que cette plante provient d'une récolte de Timbal-Lagrange. Nous savons que Sudre a incorporé de nombreuses récoltes de ce botaniste dans son herbier. C'est donc dans l'herbier de Sudre que nous devons chercher le type.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_041_061 (figure 64).

Synonyme : ≡ *Rubus flexilis* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 222, 1921), *publ. nom. inval. (cit. pro syn.)*.

Texte de l'étiquette : « Herbarium H. SUDRE, *Rubus flexilis* Sudre, Bouconne ? (Timbal 62), hSudre ».

Remarques : Les quatre autres planches (trois récoltes) sont aussi du matériel original : BORD_SU_041_058_A, 058_B, 059 et 060. Aucune ne porte la mention de Timbal comme récolteur. C'est pour cela que j'ai choisi la planche 061 comme lectotype. Il n'y a pas de date mentionnée, mais il est certain que Timbal l'a récoltée avant 1910, date de la diagnose originelle.

« *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay var. *coilliotii* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay var. *coilliotii* Sudre (*Rubi eur.* : 88, 1910).

Préambule : C'est dans *Batoth. eur.*, 8, page 94, six jours avant la publication de *Rubi eur.*, que cette épithète a été publiée pour la première fois (*Rubus occiduus* Boulay & Bouvet var. *coilliotii* Sudre). Aucune description n'est pourtant publiée à ce moment dans le fascicule. Ce nom est donc *publ. inval. (nom. nud.)*. Il ne faudra pas attendre longtemps pour voir validé cette épithète. En effet, six jours plus tard, c'est dans *Rubi eur.* que la première diagnose est faite. C'est elle qui valide le nom proposé. Nous ne sommes pas obligés de prendre le type sur une part de la collection de *Batoth. eur.* Un très bon lectotype est cependant disponible.

Lectotype (désigné ici) primocanne : BORD_SU_041_071_A (figure 65).

Synonyme : ≡ *Rubus occiduus* Boulay & Bouvet var. *coilliotii* Sudre (*Batoth. eur.* 8 : 94, 1910), *publ. inval. (nom. nud.)*.
Texte de l'étiquette : « H. SUDRE-BATOTHECA EUROPAEA-Fasc. VIII. 1910, Section III, Discolores P.J. Müll., Gr. b., *Hedycarpi* Focke, n° 357- ×RUBUS OCCIDUUS boul. & Bouv. *assoc. Rub.* (1873) ; Gen. *mon.* 236, Bouvet *rub. anj.* p.36. Var. *Coilliotii* Sud. *Rub. eur.* (1910). France. – Sarthe : Le Mans, magasins généraux et à Pontlieue. Pétales d'un rose pâle ; étamines blanches ou rosées ; carpelles velus. 12. 7. 1904 et 29. 7. 1904. Coll. Coilliot ».

Remarques : J'ai choisi ce type car, en plus de faire partie de la collection *Batoth. eur.* où l'épithète a été citée pour la première fois, la localité est identique à celle du protologue et Sudre s'est manifestement servi de cette récolte pour décrire ce taxon.

Cinq autres récoltes se trouvant dans l'herbier de Sudre sont aussi du matériel original. Ce sont les planches BORD_SU_041_069, 070, 071_B, 071_C et 072.

Le fait d'avoir deux dates sur l'étiquette de la planche type m'oblige à choisir une partie pour lectotype (ce sera la primocanne) et une partie comme épitype (ce sera la florissante).

Épitype (désigné ici) florissante : BORD_SU_041_071_A (figure 65).

« *Rubus occiduiformis* Sudre et Bouvet, pro hybr. »

Nom à typifier : *Rubus occiduiformis* Sudre & Bouvet in Bouvet, *pro hybr.* (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 66, 1907).

Préambule : C'est bien dans « Matériaux pour l'étude des *Rubus* de l'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 66, 1907 que ce nom a été publié pour la première fois. C'est donc dans l'herbier de Bouvet qu'il faudra rechercher le type. Une telle planche existe comme par exemple : MBAng 2007.2498.

Remarques : Il n'existe que deux planches dans l'herbier de Sudre de ce taxon. Une seule d'entre elles correspond aux critères de typification et peut être considérée comme du matériel original. Elle est par contre très partielle et résulte certainement de quelques éléments prélevés sur une planche de Bouvet. C'est la BORD_SU_041_077.

« *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay subsp. *arrigens* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus arrigens* Sudre (*Batoth. Eur.* 1 : 8, 1903).

Préambule : C'est dans *Batoth. eur.* 1, page 8 de 1903, que ce nom a été publié pour la première fois. Il faudra donc typifier sur un des syntypes de la collection *Batoth. eur.*

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_043_008 (figure 66).

Synonymes : ≡ *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay microgene *arrigens* (Sudre) Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 198, 1909), ≡ *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay subsp. *arrigens* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 89, 1910).

Texte de l'étiquette : « 3024, Herbier H. SUDRE, *Rubus arrigens* Sud., (C. à Sérénac, à Crespinet), forêt de Sérénac (Tarn), Pét. blancs, fil. id. >, st. verd, pollen très imparfait, 16. 6. 01, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Étiquette de *Batoth. eur.* I de 1903 n° 24.

Remarques : Parmi les trente planches présentes dans l'herbier de Sudre, c'est la seule qui soit un syntype. Vingt-quatre autres proviennent du Tarn et nombre d'entre elles sont datées d'avant la publication dans *Batoth. eur.*, mais aucune autre ne provient de cette collection.

Cette planche ayant une feuille de la primocanne en mauvais état et incomplète, je propose de désigner un épitype pour compléter la compréhension de ce taxon.

Épitype (désigné ici) : BORD_SU_043_017 (figure 66).

« *Rubus subcarneus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus subcarneus* Sudre, *pro hybr.* (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 198, 1909).

Préambule : C'est dans *Rub. tarn.* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 98, 1909, que ce nom a été publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_043_035_A et BORD_SU_043_035_B (figure 67).

Texte de l'étiquette : « 940, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus subcarneus* mihi, *arrigens* × *ulmifolius*, Carmaux, côte de St^t Cécile, au crois^t de la route et de la voie, Pét. rouges, fil. id., st. rouges, j. c. un peu poilus, 20 juin 1897, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : « 940 R. *subcarneus* » manuscrit de Sudre et copie de la publication de *Rubi eur.* p. 89 de 1910.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus pseudo-arrigens* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus pseudarrigens* Sudre, *pro hybr.* (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 198, 1909).

Préambule : C'est dans *Rub. tarn.* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 98, 1909, que ce nom a été publié pour la première fois (sous l'épithète *pseudo-arrigens*).

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_043_036_A et BORD_SU_043_036_B (figure 68).

Texte de l'étiquette : « 3010, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus pseudo-arrigens* sudre, = *arrigens* × Lloydianus, Les parents CC à Sérénac, forêt de Sérénac, près la métairie, Pét. blancs, fil. id.>, st. verd., grains de p. très inégaux, 6. 16. 01, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : « 3010 » manuscrit de Sudre et copie de la publication de *Rubi eur.* p. 89 de 1910.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay subsp. *lacertosus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus thyrsoides* Wimm. subsp. *lacertosus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 46 : 99, 1899).

Préambule : C'est bien dans « Révision des *Rubus* de l'herbier du Tarn de Martrin-Donos ». in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 46 de 1899, à la page 99, que se trouve la première description de ce nom. Dans ce paragraphe en addenda, Sudre remplace l'épithète *phyllostachys* par *lacertosus* et confirme ainsi sa place taxonomique en sous-espèce de *R. thyrsoides* (cf. p. 84 de ce même article). Il est aussi indiqué à ce moment du texte que les plantes étudiées proviennent du Tarn et de l'Ariège. Les plantes récoltées avant 1899 en ces lieux pourront donc servir d'éventuels types, tout comme les deux parts citées de l'herbier de Martrin-Donos (*R. thuillieri* de Saint-Urcisse et de la vallée de la Vère). Je donne une préférence à une part de l'herbier de Sudre, puisque c'est avec celui-ci qu'il a corrigé son diagnostic à l'époque.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_043_057 (figure 69).

Synonyme : ≡ *Rubus lacertosus* (Sudre) Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 10 : 5, 1900), ≡ *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay subsp. *lacertosus* (Sudre) Sudre (*Batoth. eur.* 7 : 92, 1909), ≡ *Rubus thyrsoides* Wimm. var. *lacertosus* (Sudre) Schmidely (*Ann. Cons. Jard. bot. Genève* 15-16 : 23, 1911).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, *Rubus phyllostachys* auct., *R. lacertosus* Sudre, Fréjairrolles, haies, Pét. rosulés, fil. blancs >, st. verdâtres, j. carp. poilus, Tarn, 9 juil. 1895, hSudre ».

Remarques : Parmi les 24 planches présentes dans l'herbier de Sudre, seulement quatre autres font partie du matériel original. Ce sont les planches BORD_SU_043_039, 058, 060 et 062. Celle choisie semblait être le meilleur candidat pour le type.

« *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay var. *hamulosus* Sudre »

Nom à typifier : *Rubus hedycarpus* Focke var. *hamulosus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 84, 1902).

Préambule : C'est bien dans « Les *Rubus* de l'herbier Boreau » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 de 1902, à la page 84, que se trouve la première description de ce nom. Dans cet article, Sudre donne un nom à des plantes issues de deux taxons de Genevier (*pro parte*). Il serait alors bon de typifier sur une planche provenant de Genevier avec le nom de *R. hamosus*, mais il paraît aussi possible de typifier avec les autres plantes citées (Marne et Cher). C'est donc dans l'herbier Boreau qu'il faudra chercher le type. Si de telles planches n'existent pas ou plus, nous pourrions toujours chercher dans l'herbier de Sudre.

Synonyme : ≡ *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay var. *hamulosus* (Sudre) Sudre ex Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 37, 1907).

Remarques : Parmi les sept récoltes présentes dans l'herbier de Sudre, trois sont particulièrement intéressantes et pourraient le cas échéant servir de type.

La première (BORD_SU_043_082), provient des Deux-Sèvres (Puy-Saint-Bonnet). Elle est notée *R. hamosus* G. Gen. p.p. et pourrait être une planche de Genevier. Et même si rien ne le prouve formellement, elle semble être un double d'un spécimen récolté par Genevier, de même localité et annoté de la même façon, conservé à l'herbier de Müller. Ce dernier spécimen est annoté comme étant un lectotype de *R. hamosus* Genev. par A. van de Beek. Cependant, ce n'est pas un lectotype, car la date de récolte est trop tardive, la localité est différente de celles indiquées dans le protologue et la morphologie est différente de ce qu'indique Genevier (taxon caractérisé selon Genevier par sa floricanne à aiguillons courbés en hameçon, ce qui n'est pas le cas ici).

Les deux autres sont celles de Levent pour la Marne. Les planches BORD_SU_043_084 et 084_B sont nommées *R. robustus* (bois de Mersy) et la planche BORD_SU_043_085 est nommée *R. cardiophyllus* (bois de Rilly).

Ce pourrait être du matériel original.

« *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay var. *integribasis* Sudre »

Nom à typifier : *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay var. *integribasis* Sudre ex Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 37, 1907).

Préambule : C'est bien dans « Matériaux pour l'étude des *Rubus* de l'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 de 1907, à la page 37, que se trouve la première description de ce nom. Ce sera dans l'herbier de Bouvet qu'il faudra donc rechercher le type.

Synonyme : ≡ *Rubus lacertosus* (Sudre) Sudre var. *integribasis* (Sudre) Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 41 : 26, 1912).

Remarques : Parmi les quatre récoltes présentes dans l'herbier de Sudre, aucune n'est du matériel original.

« ***Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay var. *mollitus* Sudre** »

Nom à typifier : *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay var. *mollitus* Sudre ex Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 38, 1907).

Préambule : C'est bien dans « Matériaux pour l'étude des *Rubus* de l'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 de 1907, à la page 38, que se trouve la première description de ce nom. Ce sera dans l'herbier de Bouvet qu'il faudra donc rechercher le type.

Synonyme : ≡ *Rubus lacertosus* (Sudre) Sudre var. *mollitus* (Sudre) Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 41 : 26, 1912).

Remarques : Parmi les quatre récoltes présentes dans l'herbier de Sudre, deux sont certainement du matériel original. Elles proviennent de l'herbier Bouvet et sont des localités citées dans la diagnose originelle. Elles pourraient alors servir de type si nous ne retrouvons de telles planches dans l'herbier Bouvet. Ce sont les planches BORD_SU_043_077 (Préaubert à Bellefontaine), BORD_SU_043_079 (Bouvet à Angers : rive droite de l'étang Saint Nicolas).

« ***Rubus luculentus* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus luculentus* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 199, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub. tarn.* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 199, 1909, que se trouve la première description de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici) primocanne: BORD_SU_044_031 (figure 70).

Texte de l'étiquette : « 737, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus luculentus* mihi, *lacertosus* × *R. ulmifolius* × ~~*proedensus*~~ (*cruentiflorus*), Sous Cambon, haies, Pét. rouges, fil. id. > st. rouges, j. carp. poilus, stérile, 28 juin 1897 et 22 juin 1896, Tarn, hSudre ».

Remarques : Il existe une seconde planche de ces mêmes récoltes (sans savoir de laquelle il s'agit précisément). C'est donc de fait un syntype (BORD_SU_044_032). Elle aurait même pu faire partie du lectotype si celui-ci n'avait pas eu deux dates de récoltes.

Le fait d'avoir mis deux dates sur la même planche et la même étiquette m'oblige à ne choisir qu'une partie de cette planche comme lectotype (primocanne). Je désigne donc aussi la florissante comme épitype.

Épitype (désigné ici) florissante: BORD_SU_044_031 (figure 70).

« ***Rubus pseudolacertosus* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus pseudolacertosus* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 199, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub. tarn.* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 199, 1909, que se trouve la première description de ce nom en tant qu'hybride (*pseudo-lacertosus*).

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_044_079 et BORD_SU_044_080 (figure 71).

Texte de l'étiquette : « 3181, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus pseudo lacertosus* Sudre, *R. lacertosus* × *bifrons*, Valdériès, vallon de Coules, Pét. roses, fil. id. >, st. rosés, ¼ des gr. normaux, peu fertile, 6. 7. 1901, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_044_080) « 3181 » manuscrit de Sudre et copie de la description de *Rubi eur.* p. 89 de 1910.

Remarques : Il existe une seconde récolte dans l'herbier de Sudre qui est aussi du matériel original. Ce sont les planches BORD_SU_044_077 et BORD_SU_044_078. C'est la récolte de Mazamet. Il est fort probable que ces deux récoltes ne concernent pas la même plante. J'ai choisi ce lectotype car c'est sur cette récolte que Sudre a accolé sa description.

« ***Rubus axensis* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus axensis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 3 (28-29) : 89, 1900).

Préambule : C'est bien dans les « Excursions batologiques dans les Pyrénées » in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 3 (28-29) : 89, 1900, que se trouve la première description de ce nom. En tant qu'hybride, ce nom est valide dès cette publication.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_044_041 (figure 72).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, ×*Rubus axensis* Sudre, *R. lacertosus* × *ellipticifolius*, Ax, route d'Orgeix, Pét. blancs ou rosulés, fil. blancs >, st. verdâtres, Ariège, 13. 8. 98, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la description de *Rubi eur.* p. 89 de 1910.

Remarques : Il existe deux autres récoltes dans l'herbier de Sudre que sont aussi du matériel original. Ce sont les planches BORD_SU_044_042 et BORD_SU_044_043. J'ai choisi ce lectotype car c'est sur cette récolte que Sudre a accolé sa description.

« ***Rubus pseudosimillimus* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus pseudosimillimus* Sudre, pro hybr. (*Batth. eur.* 8 : 95, 1910).

Préambule : C'est dans *Batoth. eur.*, 8, page 95, six jours avant la publication de *Rubi eur.*, que ce nom a été publié pour la première fois en tant qu'hybride (*pseudo-simillimus*).

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_044_045 (figure 73).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE-BATOTHECA EUROPAEA-Fasc. VIII. 1910, Section III, Discolores P.J. Müll., n° 359-
×RUBUS PSEUDO-SIMILLIMUS Sud. *Rub. eur.* (1910). *R. lacertosus* × *tomentosus*, France. – Hte-Garonne : bois de Balma à St-Clair. Fleurs blanches stériles. 25. 6. 1908. Coll. Sudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la diagnose de *Batoth. eur.* 8 : 95, 1910.

Remarques : J'ai choisi ce lectotype car c'est sur cette planche que Sudre a accolé sa diagnose. Une seconde planche se trouvant dans l'herbier de Sudre est aussi un syntype de la collection *Batotheca europaea*. C'est la planche BORD_SU_044_047.

« *Rubus latistipulus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus latistipulus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 89, 1910).

Préambule : C'est dans Gandoger en 1905 p. 135 que ce nom est cité pour la première fois. Aucune description n'étant attachée à ce nom, il est considéré comme invalide (*nom. nud.*). Il faut attendre *Rubi eur.* en 1910, page 89, pour que ce nom soit valablement publié.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_044_052 et BORD_SU_044_053 (figure 74).

Texte de l'étiquette : « 952, Herbier H. SUDRE, *Rubus latistipulus* mihi, Moularès, au Mⁱⁿ de Couffignal, , Pét. blancs, fil. id. ≥, st. verdâtres, j. carp. glabrescents, pollen mélangé, Tarn, 20 juin 1897, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_044_053) copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 89, 1910 et « 952, *R. lateiflorus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : J'ai choisi ce lectotype car c'est sur cette planche que Sudre a accolé sa diagnose. Vingt-cinq autres planches présentes dans l'herbier de Sudre sont aussi du matériel original.

« *Rubus latistipulus* Sudre var. *biturigensis* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus biturigensis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 95, 1902), *nom. illeg.*

Préambule : C'est bien dans « Les *Rubus* de l'herbier Boreau » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 95, 1902, que se trouve la première description de cette plante. Le nom *Rubus biturigensis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 95, 1902) est pourtant illégitime car déjà donné pour une autre ronce : *Rubus biturigensis* Ripart ex Genev. (*Mém. Soc. Acad. Maine Loire* 28 : 59, 1873). Bien qu'illégitime, ce nom est valide car valablement publié. Notons qu'en 1905 Gandoger donne un nouveau nom à cette plante (*Rubus lacertosus* (Sudre) Sudre var. *biturigensis* Sudre in Gand.), mais sans rapprochement à la diagnose originelle. Il s'agit donc d'une publication invalide. De même, dans *Rubi eur.* en 1910 page 89 ; Sudre donne encore un nouveau nom basé sur *Rubus biturigensis* Sudre *nom. illeg.* (*Rubus latistipulus* Sudre var. *biturigensis* Sudre). Nous devrions donc prendre une part de l'herbier Boreau comme type. Cependant, il existe aussi dans l'herbier de Sudre une part qui correspond parfaitement à la diagnose originelle et qui pourrait être la planche de l'herbier Boreau (au moins une partie). Je propose donc de typifier avec cette planche qui est manifestement un syntype.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_044_081 (figure 75).

Synonymes : ≡ *Rubus lacertosus* (Sudre) Sudre var. *biturigensis* Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 135, 1905), *publ. inval.*, ≡ *Rubus latistipulus* Sudre var. *biturigensis* Sudre (*Rubi eur.* : 89, 1910).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE, FLORA GALLICA, ×*Rubus biturigensis* Sudre, *R. macrostemon* v. *hamulosus* (*lacertosus* : ajout de Sudre) × *Lloydianus*, *R. omissus* Gen. in herb. Boreau non Rip., *R. praetervisus* Bor. non Rip., Cher : Bourges, haies des vignes d'Auron à Bourges, 5 juil. 1852, Deseglise ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication parue dans « Les *Rubus* de l'herbier Boreau » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 95, 1902.

Remarques : C'est la seule récolte de l'herbier de Sudre et c'est certainement cette récolte qui a servi à la description dans « Les *Rubus* de l'herbier Boreau » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 95, 1902 (au moins partiellement). Il serait quand même bien de retrouver une belle planche dans l'herbier Boreau que nous pourrions mettre en épitype pour mieux cerner cette plante.

« *Rubus oligocarpus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus oligocarpus* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 199, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub. tarn.* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 199, 1909, que se trouve la première description de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_044_082 (figure 76).

Texte de l'étiquette : « 739, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus oligocarpus* mihi, *R. lacertosus* × *occitanicus*, Haies, sous Cambon, Pét. roses, fil. rouges ≥, st. rougeâtres, j. carp. un peu poilus, 22 juil. 1896, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la description de *Rubi eur.* p. 89 de 1910.

Remarques : Trois autres récoltes (six planches), présentes dans l'herbier de Sudre sont aussi du matériel original. Ce sont les planches BORD_SU_044_083, 084, 085, 086, 087 et 088. J'ai choisi ce lectotype car c'est sur cette récolte que Sudre a accolé sa description.

Remerciements

Un grand merci à David Mercier pour tout le temps passé, à me convaincre d'abord, puis à me guider dans ce travail, ainsi que pour tout son travail de référencement (bibliographique et nomenclatural) effectué en amont et pour ses relectures nombreuses et précieuses. Je remercie aussi le Jardin botanique de Bordeaux pour sa mise à disposition de cet herbier et l'autorisation de publication des photos, ainsi que le Service commun de conservation du patrimoine (SCECCP) de l'université Paul-Sabatier de Toulouse (et tout particulièrement le Jardin botanique Henri-Gaussen) pour leur aide précieuse dans cette aventure. Merci à Valérie Martin-Rolland pour sa relecture.

Bibliographie

- Beek A. (van de) *et al.*, 2017. The types of the taxa of the genus *Rubus* (Rosaceae L.) described by Philipp Jakob Müller. *Gorteria* 39 : 5-45.
- Boulay N., 1873-1884. Association rubologique.
- Bouvet G., 1907. Matériaux pour l'étude des ronces d'Anjou. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 36 : 1-108.
- Bouvet G., 1912. Florule des *Rubus* de l'Anjou. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 41 : 9-36.
- Marcaillhou H., 1903. Plantes indigènes du bassin de la haute-Ariège. *Bulletin de la Société d'histoire naturelle d'Autun* 15 : 253-269.
- Prain D., 1913. *Index Kewensis* supplément 4. Oxford University Press, London : 203-207.
- Prain D., 1921. *Index Kewensis*, supplément 5. Oxford University Press, London : 220-228.
- Sudre H., 1898-1911. *Bulletins de l'Association pyrénéenne pour l'échange des plantes*. Imprimerie Veuve Francal et fils, Foix.
- Sudre H., 1898-1903. *Excursions batologiques dans les Pyrénées ou description et analyse des Rubus des Pyrénées françaises*, fascicules 1-4. Imprimerie de l'Institut de bibliographie, Le Mans, 219 p.
- Sudre H., 1899. Révision des *Rubus* de l'herbier du Tarn de de Martrin-Donos. *Bulletin de la Société botanique de France* 46 : 81-100.
- Sudre H., 1902. Les *Rubus* de l'herbier Boreau. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 31 : 51-154 (+ errata).
- Sudre H., 1903-1917. *Batotheca europaea* 1-15. Imprimerie Nougies, Albi, 153 p.
- Sudre H., 1904. Un bouquet de ronces bretonnes. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 33 : 1-20.
- Sudre H., 1904. Contributions à la flore batologique du Plateau central de la France. *Bulletin de la Société botanique de France* 51 : 10-28.
- Sudre H., 1905. Révision des *Rubus* de l'*Herbarium europaeum* de M. Baenitz. *Bulletin de la Société botanique de France* 52 : 315-347.
- Sudre H., 1905. Genre *Rubus*. In M. Gandoger, *Novus Conspectus Florae europae*. *Bulletin de l'Académie internationale de géographie botanique* 15 (187-188) : 127-136, 15 (191-192) : 221-236 et 15 (193-194) : 301-302.
- Sudre H., 1906. Diagnoses de *Rubus* nouveaux. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 35 : 1-61.
- Sudre H., 1908-1913. *Rubi europae vel Monographia Iconibus Illustrata Ruborum Europae*. Librairie des sciences naturelles Léon Lhomme, Paris, 305 p.
- Sudre H., 1909. *Rubi Tarnenses*, ou inventaire des ronces tarnaises. *Comptes rendus du Congrès des sociétés savantes de Paris* 1908 : 178-235.

Annexes (figures)



Figure 1. *Rubus modestifrons* Sudre, pro hybr. (*Batoth. eur.* 2 : 23, 1904), lectotype BORD_SU_036_073.



Figure 2. *Rubus reductispinus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 19, 1906), lectotype BORD_SU_036_076.

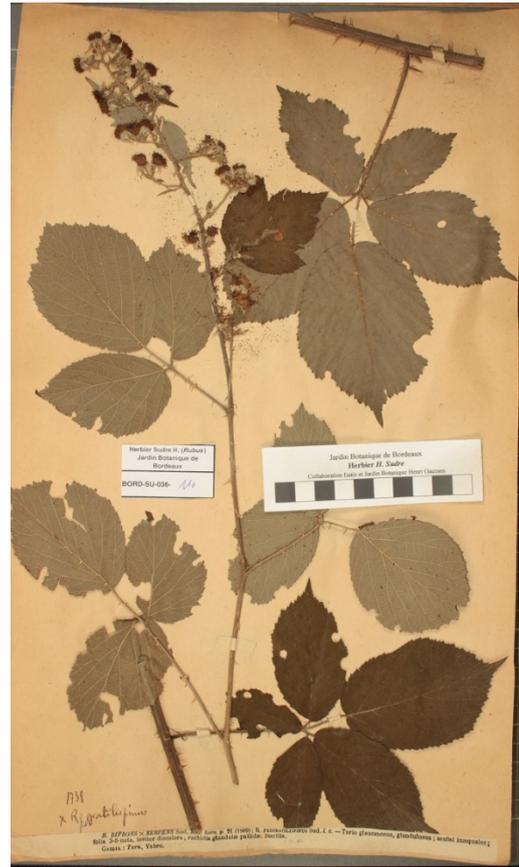


Figure 7. *Rubus pergracilispinus* Sudre, *pro hybr.* (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 197, 1909),
lectotype BORD_SU_036_109 et BORD_SU_036_110.

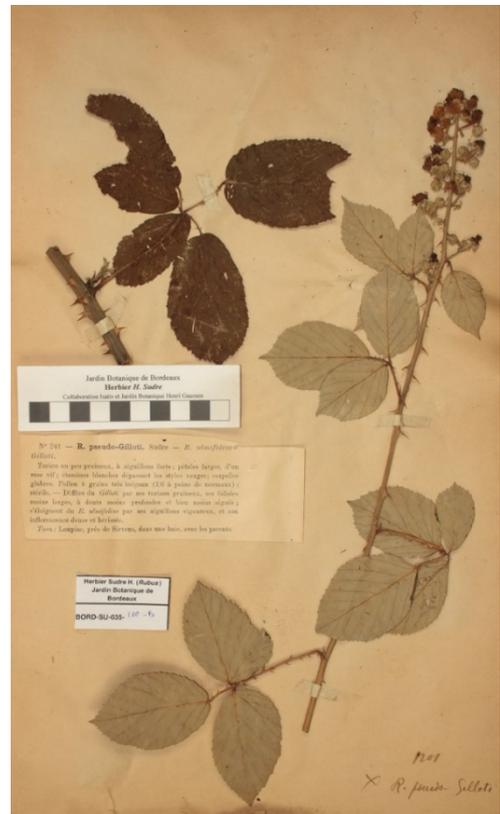
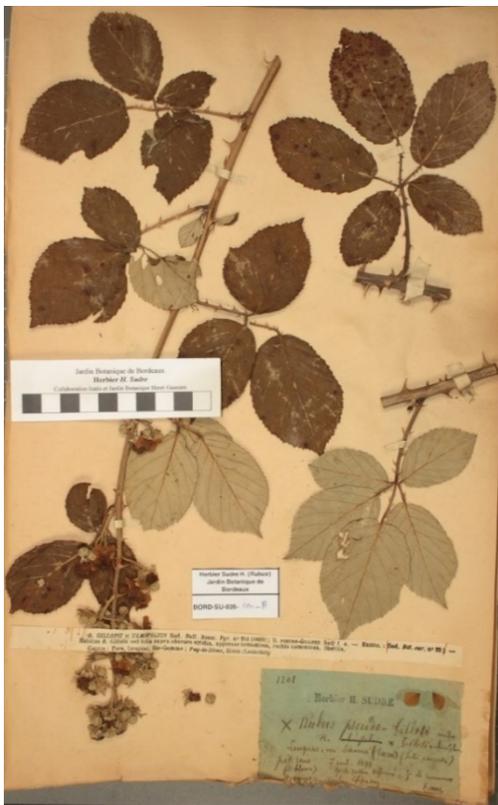


Figure 8. *Rubus pseudogillottii* Sudre, *pro hybr.* (Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes 9 : 7, 1899),
lectotype BORD_SU_035_100_A et BORD_SU_035_100_B.



Figure 9. *Rubus corsuscus* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 93, 1902), lectotype BORD_SU_035_095_A et BORD_SU_035_095_B.



Figure 10. *Rubus bortensis* Sudre var. *bortensis*, *pro hybr.* (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 16, 1904), lectotype BORD_SU_035_085 et BORD_SU_035_086.



Figure 11. *Rubus bortensis* Sudre var. *pallidiflorus*, pro hybr. (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 16, 1904), lectotype BORD_SU_035_084.



Figure 12. *Rubus cupidifer* P.J. Müll. & Lefèvre var. *orbiculatus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 19, 1906), lectotype BORD_SU_037_037_A et BORD_SU_037_037_B.



Figure 13. *Rubus cuspidifer* P.J. Müll. & Lefèvre var. *cordibasis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 12, 1904), lectotype BORD_SU_037_027.

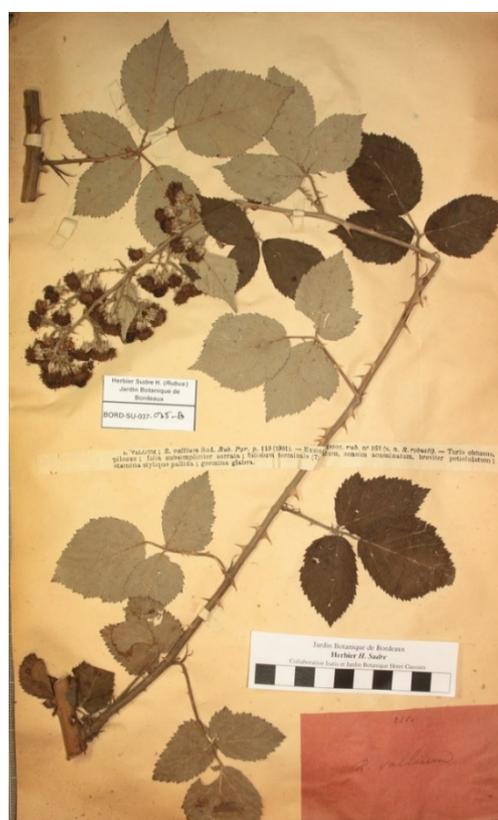


Figure 14. *Rubus hedycarpus* Focke microgene *vallium* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 197, 1903), lectotype BORD_SU_037_035_A et BORD_SU_037_035_B.



Figure 15. *Rubus cuspidifer* P.J. Müll. & Lefèvre var. *subrectispinus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 12, 1904),
lectotype BORD_SU_037_038_A, BORD_SU_037_038_B et BORD_SU_037_038_C.



Figure 16. *Rubus hedycarpus* Focke microgene *calliacanthus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 196, 1903),
lectotype BORD_SU_037_034_A et BORD_SU_037_034_B.



Figure 17. *Rubus hedycarpus* Focke var. *oegacanthus* Sudre (*Rub. eur.* : 82, 1910), lectotype BORD_SU_037_029.

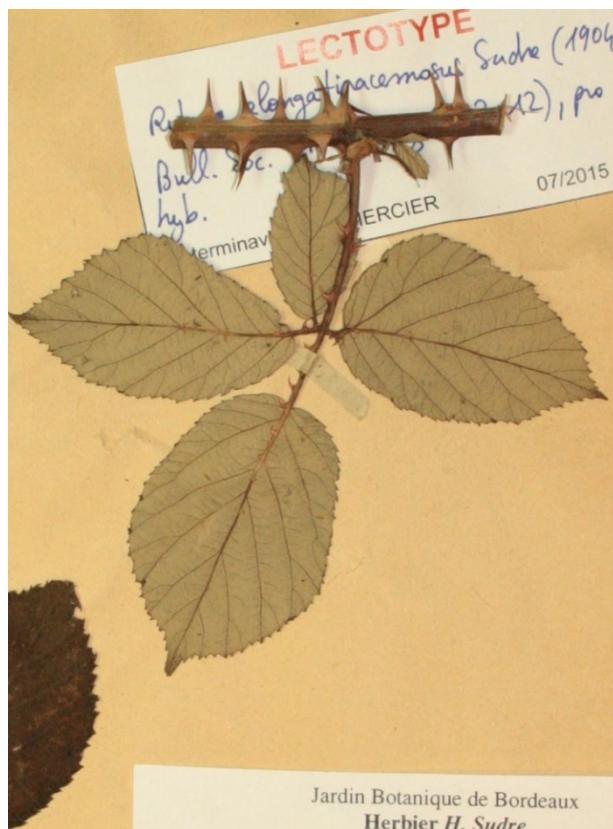
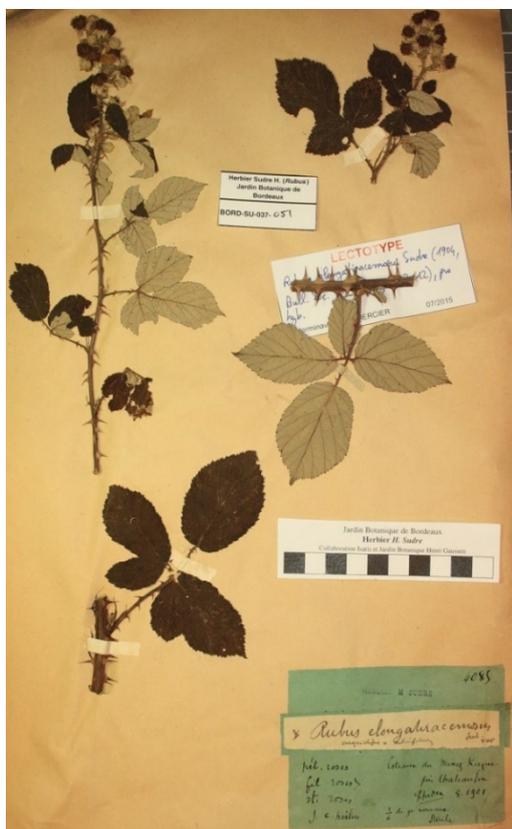


Figure 18. *Rubus elongatiracemosus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 12, 1904), lectotype BORD_SU_037_051.

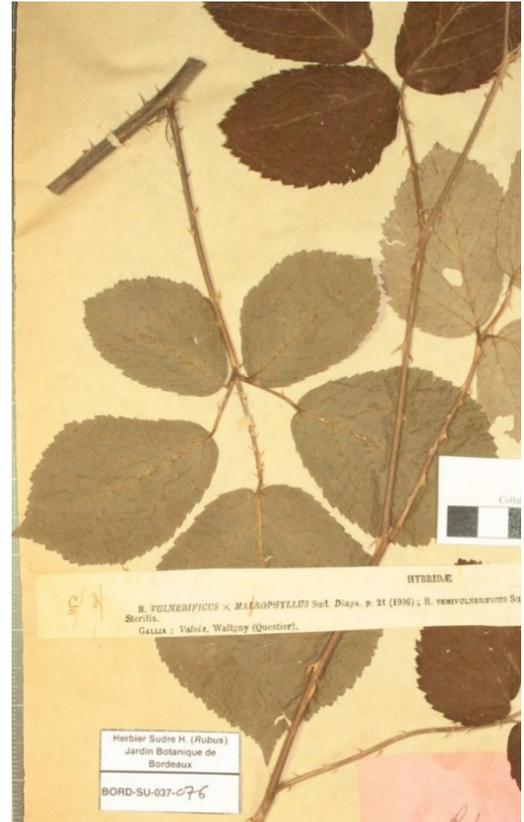


Figure 19. *Rubus semivulnerificus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 21, 1906), lectotype BORD_SU_037_076.

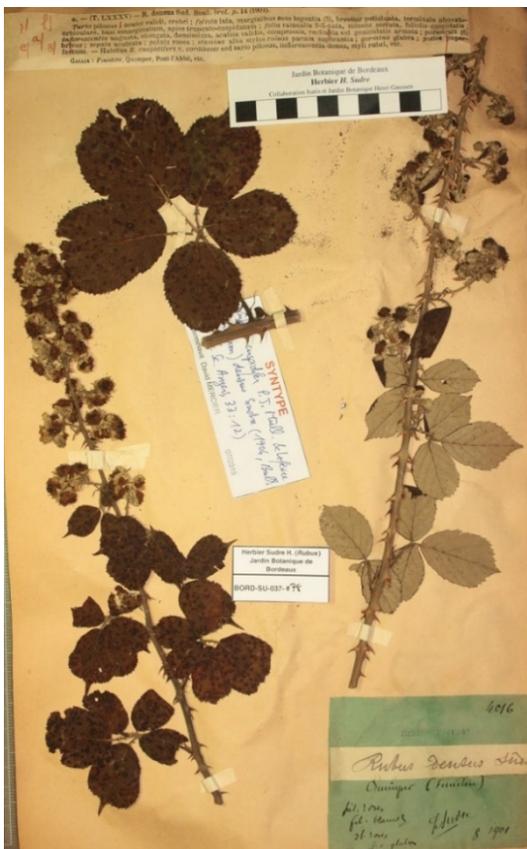


Figure 20. *Rubus densus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 12, 1904), lectotype BORD_SU_037_078.

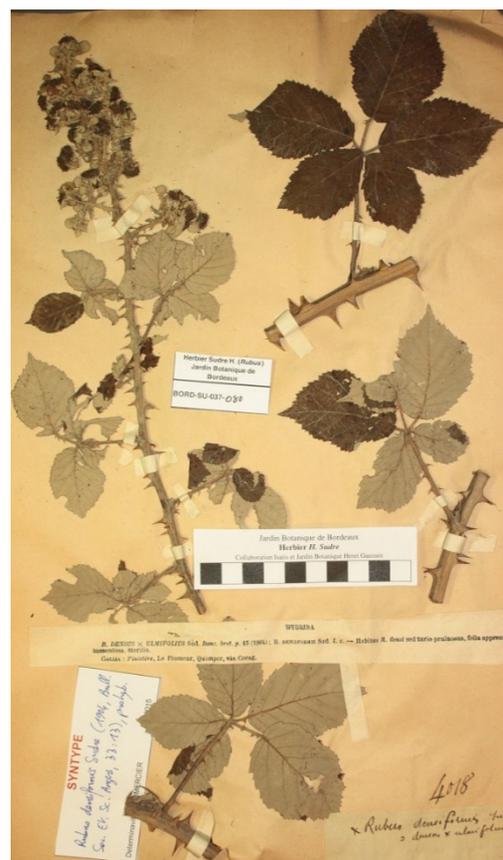


Figure 21. *Rubus densiformis* Sudre, pro hybr. (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 33 : 13, 1904), lectotype BORD_SU_037_081 et BORD_SU_037_080.



Figure 22. *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe & Nees microgene *complanatispinus* Sudre (Excurs. botol. 4 : 191, 1903), lectotype BORD_SU_037_083_A et BORD_SU_037_083_B.

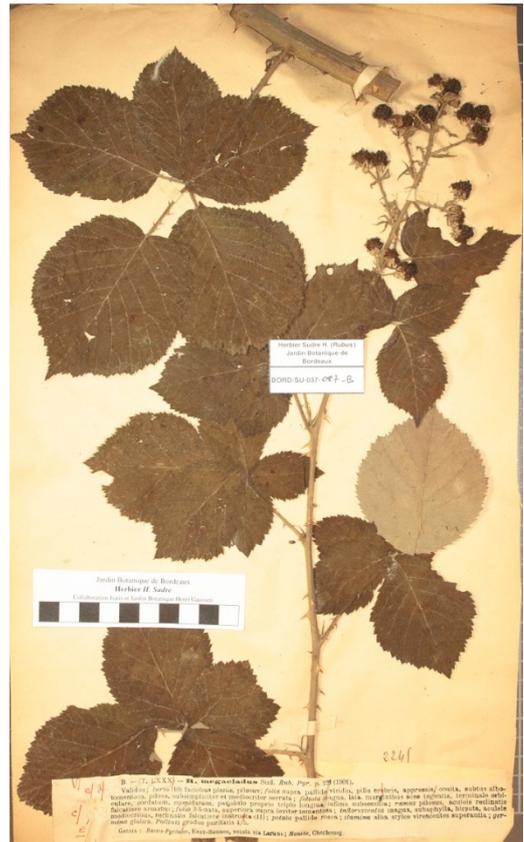
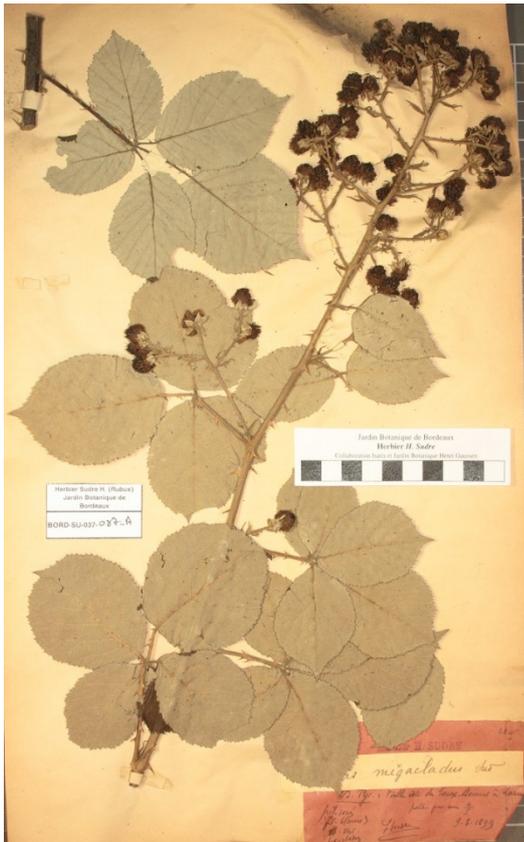


Figure 23. *Rubus hedycarpus* Focke subsp. *megacladus* Sudre (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 31 : 82, 1902), lectotype BORD_SU_037_087_A et BORD_SU_037_087_B.

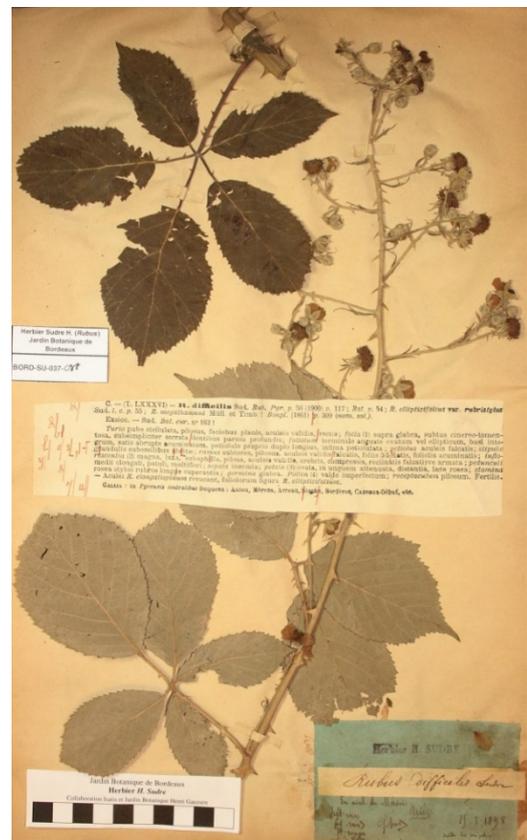


Figure 24. *Rubus difficilis* Sudre, pro hybr. (Bull. Assoc. Franç. Bot. 3 (27) : 63, 1900), lectotype BORD_SU_037_090 et épitype BORD_SU_037_088.



Figure 25. *Rubus semidifficilis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 84, 1910), lectotype BORD_SU_037_099.



Figure 26. *Rubus pseudovallium* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 152, 1902), lectotype BORD_SU_037_098_A et BORD_SU_037_098_B.



Figure 27. *Rubus inordinatus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 153, 1902), lectotype BORD_SU_037_101_A et BORD_SU_037_101_B.



Figure 28. *Rubus impermissus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 153, 1902), lectotype BORD_SU_037_100_A et BORD_SU_037_100_B.



Figure 32. *Rubus evagatus* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 : 10, 1902),
lectotype BORD_SU_038_085.

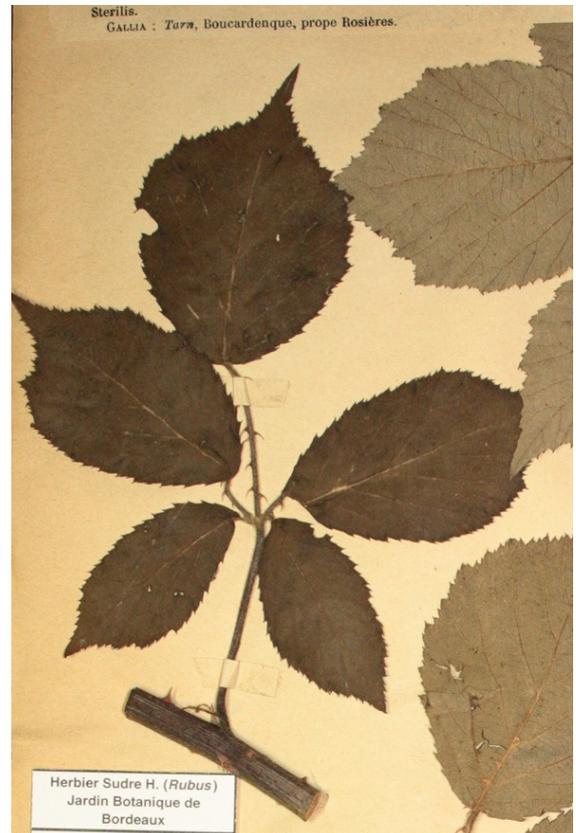
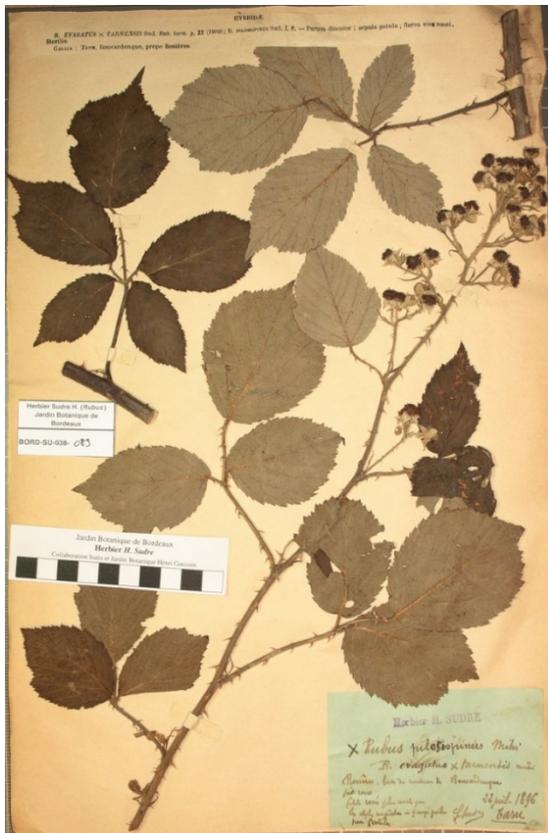


Figure 33. *Rubus pilosispinus* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 197, 1909),
lectotype BORD_SU_038_089.



Figure 36. *Rubus latidentatus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 16, 1904), lectotype BORD_SU_038_106_A et BORD_SU_038_106_B.

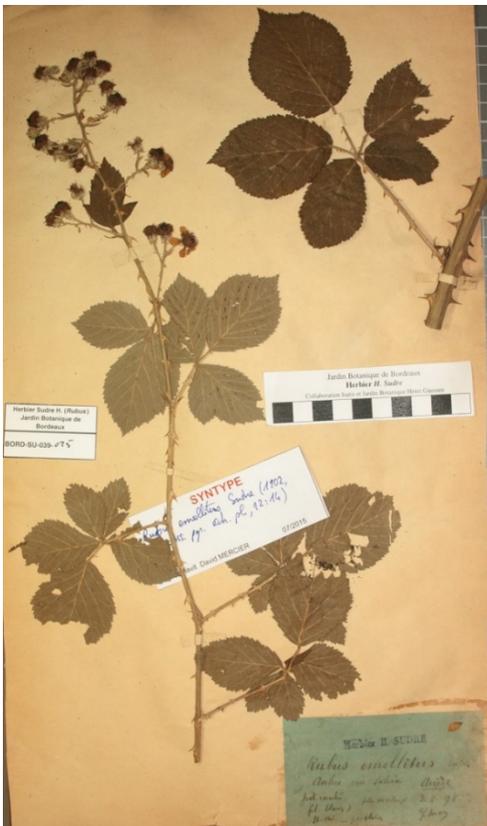


Figure 37. *Rubus emollitus* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 : 14, 1902), lectotype BORD_SU_039_025.

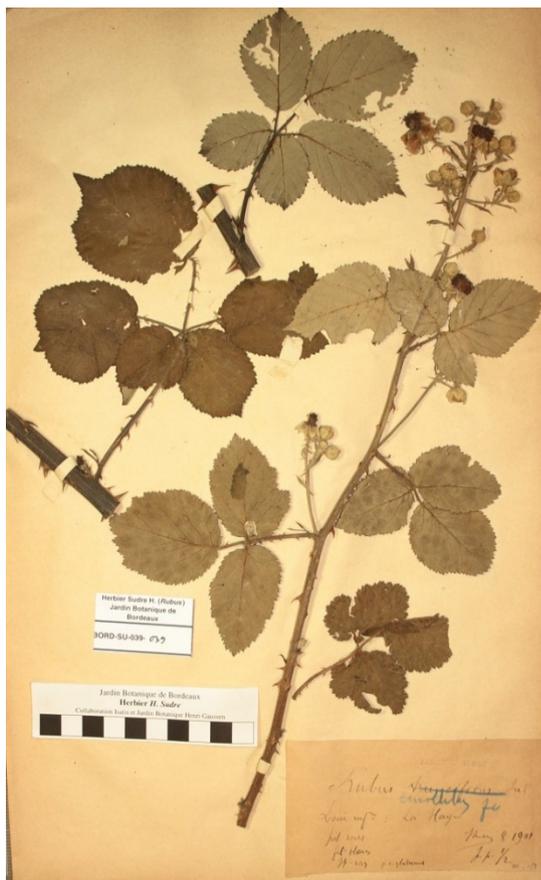


Figure 38. *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. var. *truncifrons* Sudre (*Rubi eur.* : 85, 1910), lectotype BORD_SU_039_039.

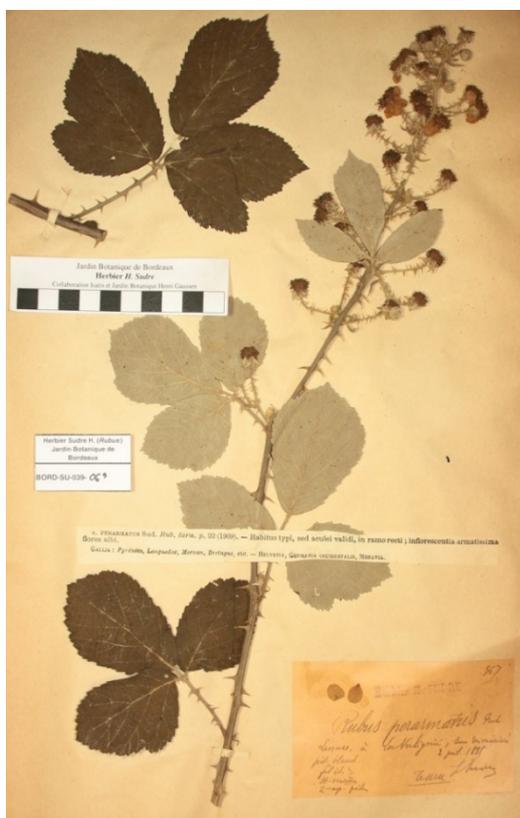


Figure 39. *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. var. *perarmatus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 198, 1909), lectotype BORD_SU_039_069.



Figure 40. *Rubus incommodus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 155, 1902), lectotype BORD_SU_039_075_A et BORD_SU_039_075_B.



Figure 41. *Rubus loronensis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 155, 1902), lectotype BORD_SU_039_073.



Figure 42. *Rubus emollitiformis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 155, 1902), lectotype BORD_SU_039_070.



Figure 43. *Rubus robustissimus* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 198, 1909), lectotype BORD_SU_039_090_A et BORD_SU_039_090_B.



Figure 46. *Rubus mollidens* Sudre, pro hybr. (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 198, 1909), lectotype BORD_SU_039_083.



Figure 47. *Rubus stenocercus* Sudre, pro hybr. (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 198, 1909), lectotype BORD_SU_039_074_A et BORD_SU_039_074_B.

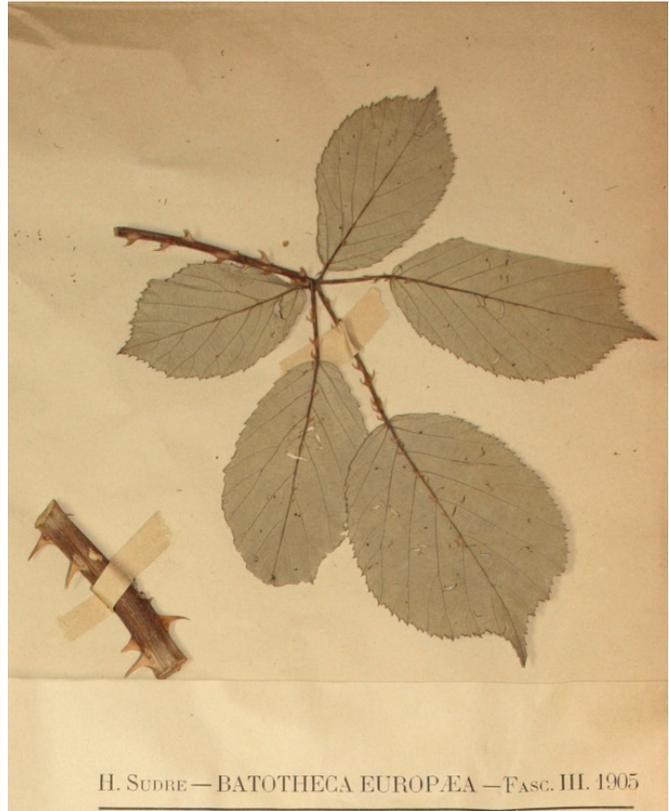


Figure 48. *Rubus pubescens* Weihe ex Boenn. subsp. *aduncispinus* Sudre (*Batoth. eur.* 3 : 43, 1905), lectotype BORD_SU_039_099



Figure 49. *Rubus sphenophorus* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 21, 1906), lectotype BORD_SU_039_106_A et BORD_SU_039_106_B.



Figure 52. *Rubus hedycarpus* Focke microgene *hebetatus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 197, 1903), lectotype BORD_SU_039_138 et épitype BORD_SU_039_141.

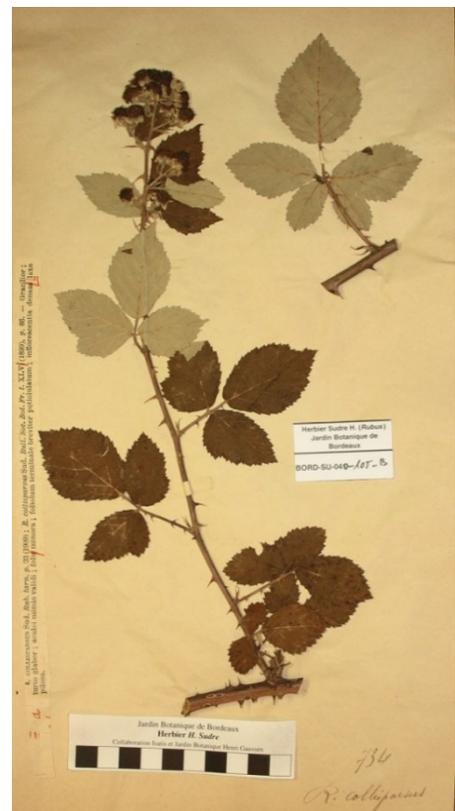


Figure 53. *Rubus hedycarpus* Focke subsp. *collisparsus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 46 : 86, 1899), lectotype BORD_SU_040_105_A et BORD_SU_040_105_B.



Figure 56. *Rubus sinuum* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 157, 1902), lectotype BORD_SU_041_001_A et BORD_SU_041_001_B.

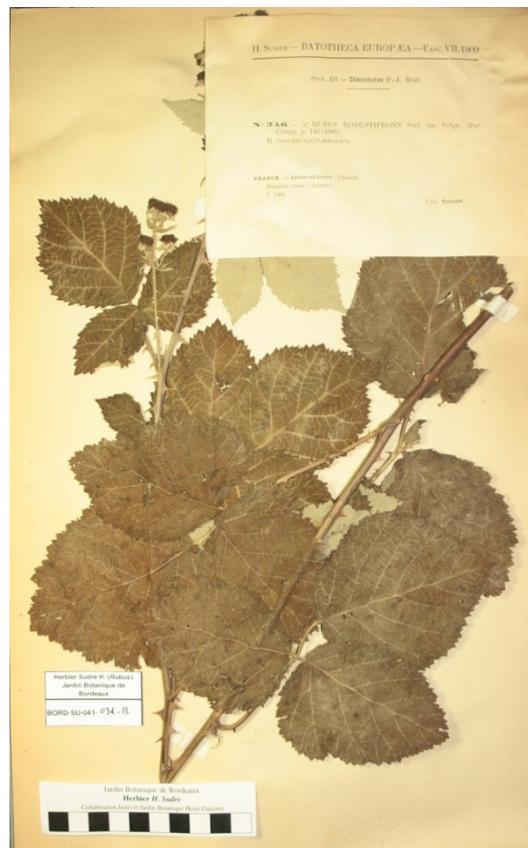
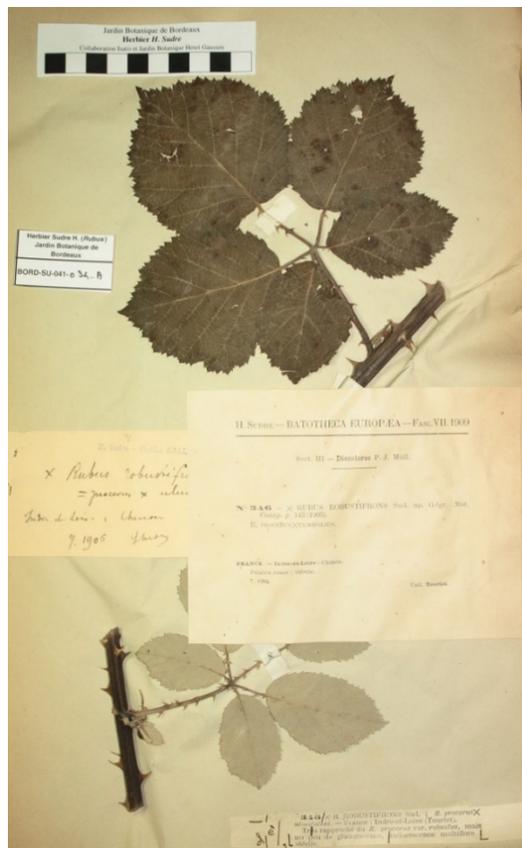


Figure 57. *Rubus robustifrons* Sudre, pro hybr. (*Bathoth. eur.* 7 : 92, 1909), lectotype BORD_SU_041_034_A et épitype BORD_SU_041_034_B.



Figure 58. *Rubus aureliacensis* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 17, 1904), lectotype BORD_SU_041_004_A et BORD_SU_041_004_B.

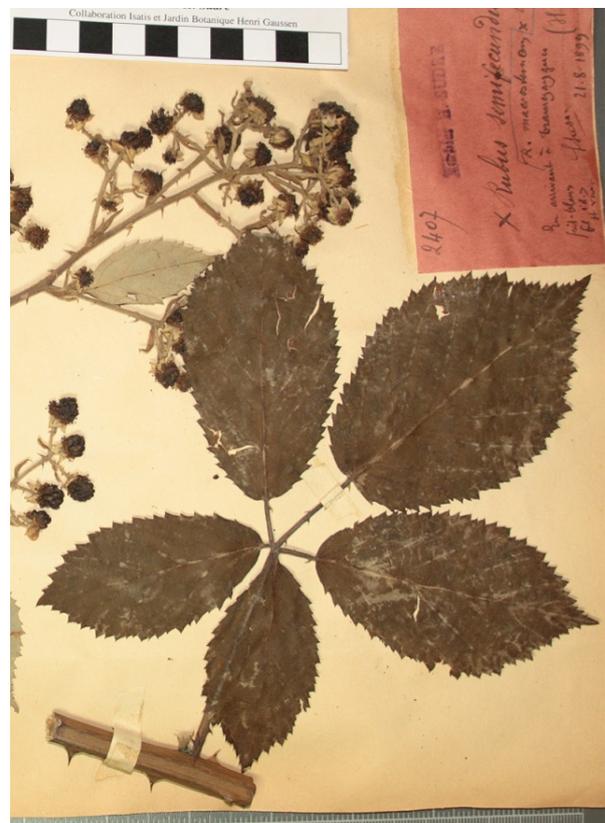
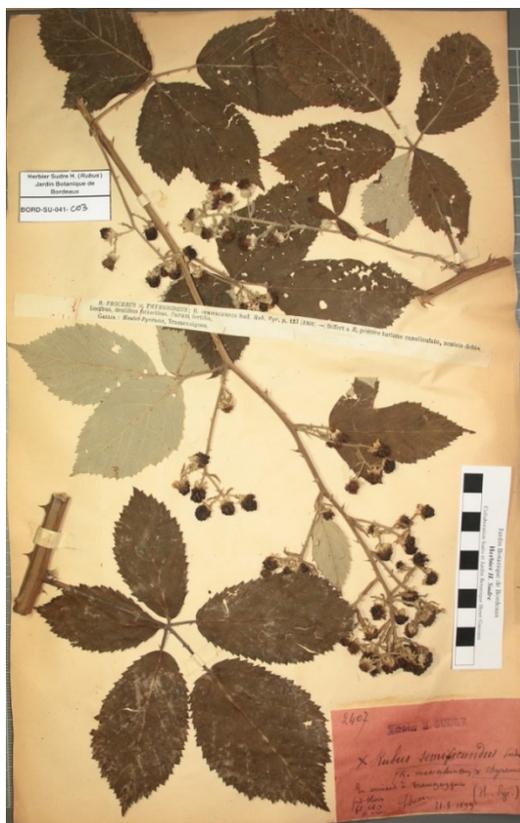


Figure 59. *Rubus semifecundus* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 157, 1902), lectotype BORD_SU_041_003.



Figure 60. *Rubus implicatus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 157, 1902), lectotype BORD_SU_041_002_A et BORD_SU_041_002_B.



Figure 61. *Rubus collium* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 157, 1902), lectotype BORD_SU_041_025_A et BORD_SU_041_025_B.



Figure 65. *Rubus procerus* P.J. Müll. ex Boulay var. *coillottii* Sudre (*Rubi eur.* : 88, 1910), lectotype (primocanne) et épitype (floricanne) BORD_SU_041_071_A.

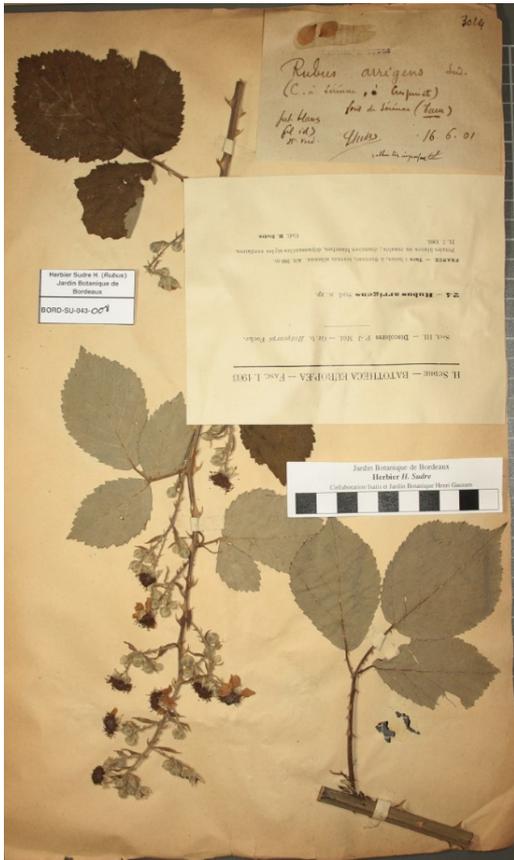


Figure 66. *Rubus arrigens* Sudre (*Batoth. Eur.* 1 : 8, 1903), lectotype BORD_SU_043_008 et épitype BORD_SU_043_017.



Figure 67. *Rubus subcarneus* Sudre, pro hybr. (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 198, 1909), lectotype BORD_SU_043_035_A et BORD_SU_043_035_B.



Figure 68. *Rubus pseudarrigens* Sudre, pro hybr. (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 198, 1909), lectotype BORD_SU_043_036_A et BORD_SU_043_036_B.



Figure 69. *Rubus thyroideus* Wimm. subsp. *lacertosus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 46 : 99, 1899), lectotype BORD_SU_043_057.



Figure 70. *Rubus luculentus* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 199, 1909), lectotype BORD_SU_044_031 (primocanne) et épitype (floricanne) et syntype BORD_SU_044_032.



Figure 74. *Rubus latistipulus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 89, 1910), lectotype BORD_SU_044_052 et BORD_SU_044_053.



Figure 75. *Rubus biturigensis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 95, 1902), lectotype BORD_SU_044_081.

Figure 76. *Rubus oligocarpus* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 199, 1909), lectotype BORD_SU_044_082.